

D-2016/243

Association Bordeaux Entrepreneurs. Subvention 2016 de la Ville de Bordeaux. Convention. Décision. Autorisation

Madame Virginie CALMELS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux soutient les initiatives visant à promouvoir l'esprit entrepreneurial, la mise en réseau des créateurs ou repreneurs d'entreprises, et les événements ou animations qui concourent à faciliter le décloisonnement économique, les rencontres intersectorielles et la création d'un climat d'affaires favorisant la croissance économique et la création d'emplois.

Depuis 2012, l'association « Bordeaux Entrepreneurs », dont le siège est situé au 1, cours Xavier Arnozan à Bordeaux, soutient la création et le développement d'entreprises de croissance sur le territoire.

Cette stratégie se décline selon 4 axes :

- favoriser la création et le développement d'entreprises de forte croissance sur la ville;
- encourager l'échange, le partage d'expérience et l'activité de mentorat entre entrepreneurs ;
- apporter des réponses concrètes aux questions que se pose l'entrepreneur dans le cadre du développement de son entreprise ;
- développer l'esprit d'entreprise auprès des étudiants de la ville via les différentes filières de formation.

Pour atteindre ces objectifs, l'association et ses 85 membres réalisent différentes actions :

- Des rendez-vous thématiques réguliers permettant aux adhérents de l'association :
 - d'approfondir leurs connaissances sur des notions liées à la croissance de leur entreprise;
 - d'échanger avec d'autres entrepreneurs afin de bénéficier de leurs retours d'expérience,
- Des évènements annuels, organisés dans la dynamique French Tech, et regroupant tous les acteurs clés de la création et du développement de l'entreprise de forte croissance :
 - le « Quai des Entrepreneurs », destiné à faciliter la mise en relation d'entrepreneurs avec des investisseurs régionaux et nationaux : en 2015, 16 start-ups ont ainsi pu entrer en contact avec 11 fonds d'investissements ;
 - les « Rencontres des Entrepreneurs », mettant en avant les jeunes porteurs de projet et la création d'entreprise, qui a réuni 450 personnes en 2015. Au programme de l'édition 2016 :
 - · l'élection d'un lauréat à partir d'un concours de « pitch » de 3 minutes ;
 - · une table ronde portant sur des problématiques très concrètes : comment accéder aux financements, comment s'imposer sur un marché dominé par de grands groupes, ...
 - les « Rencontres d'entrepreneurs du numérique Afrique-France », organisées avec la Mairie de Bordeaux, dans le cadre de la journée nationale des diasporas africaines.
- Des opérations de sensibilisation des étudiants bordelais à l'entrepreneuriat sont menées par le bureau et les adhérents de Bordeaux Entrepreneurs. 1 100 étudiants en ont déjà bénéficié.

Ces actions menées par Bordeaux Entrepreneurs sont conformes à la volonté de la Ville de créer un climat favorable au renforcement de la création du tissu entrepreneurial dont Bordeaux peut déjà se prévaloir, et elles font de cette association un acteur important de l'écosystème entrepreneurial bordelais, dans le contexte de la démarche French Tech, que Bordeaux Entrepreneurs soutient de manière continue.

Ces mêmes actions contribuent en particulier à faciliter l'accès des entreprises en création ou en croissance à des outils de financements privés, et à structurer leur stratégie de développement à l'international.

Afin de remplir les missions précédemment décrites et d'atteindre les objectifs fixés, l'Association Bordeaux Entrepreneurs présente pour 2016 un budget prévisionnel de 50 000€, pour lequel elle sollicite de la Ville de Bordeaux une subvention de fonctionnement de 28 000€.

Compte tenu des contraintes budgétaires, je vous propose de retenir un montant de 21 600€ pour la subvention à Bordeaux Entrepreneurs au titre de l'année 2016, charge à cette association de réajuster son budget en conséquence, ou de trouver d'autres sources de financement.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- attribuer et verser une subvention de 21 600€ à «Bordeaux Entrepreneurs» qui sera imputée sur le budget de la Ville (fonction 9 sous-fonction 90 nature 6574) ;
- signer la convention ci-annexée.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. LE MAIRE

Madame CALMELS. Délibération 243.

MME CALMELS

Monsieur le Maire mes Chers Collègues, la première délibération qui vous est présentée cet après-midi porte sur le soutien à l'association Bordeaux Entrepreneurs. Vous savez que nous sommes heureux d'être une terre d'entrepreneurs ici à Bordeaux avec le taux de création le plus élevé de France. L'entreprise est au cœur de notre politique pour l'attractivité de ce territoire avec une forte proportion d'entrepreneurs dans les nouveaux arrivants sur les terres bordelaises. L'engagement de la Mairie au côté de Bordeaux Entrepreneurs date de sa création, il y a maintenant 3 ans, avec le choix de confier la structuration aux entrepreneurs considérant que ce sont ceux qui savent, qui font et qui sont directement à la manœuvre dans le domaine de la création d'emplois.

Bordeaux Entrepreneurs a un rôle stratégique en accompagnant près de 90 entreprises à fort potentiel de développement et a une bonne progression puisque nous avons 5 adhérents supplémentaires depuis 2015 et 40 depuis 2014, soit plus de 80 % en 2 ans avec un objectif de fédérer les 120 startups les plus dynamiques de Bordeaux. En gros Bordeaux Entrepreneurs est un peu une sorte de Croissance Plus locale.

Un certain nombre d'actions ont été entreprises en 2015 avec 5 petits déjeuners thématiques qui ont été organisés, 13 intervenants et 30 participants. La 2ème rencontre des entrepreneurs a fédéré 450 personnes à l'Athénée municipal. La 3ème édition du Quai des entrepreneurs a un sujet majeur puisqu'elle porte sur le financement la façon de mettre en relation les startups et les fonds d'investissement et puis de la sensibilisation des publics universitaires, et bien d'autres actions de partenariat mettant en valeur l'écosystème entrepreneurial bordelais.

L'activité de Bordeaux Entrepreneurs est particulièrement importante. C'est dans ce cadre que nous souhaitons les soutenir avec une subvention de la ville à hauteur de 21 600 euros contre les 28 000 € qui étaient demandés, notre vient exclusivement soutenir les actions de l'association dont le coût représente 80 % du budget total. Merci.

M. LE MAIRE

Merci. Qui souhaite s'exprimer? Madame JAMET.

MME JAMET

Monsieur le Maire, Chers Collègues, juste une petite intervention pour remercier Madame CALMELS de son mail du 6 juillet dernier. Elle nous apprenait sa démission à la Présidence de la Commission 2 dans laquelle nous traitons de ces sujets puisque ça faisait plus de 7 mois consécutifs qu'elle était absente. Elle a décidé de remettre au prochain Conseil municipal cette présidence à Madame TOUTON. Je voulais la remercier et j'espérais aussi par là même demander à Madame TOUTON si elle pouvait revoir les horaires puisque les horaires avaient été fixés en fonction de votre agenda Madame CALMELS, à 16 heures, ce qui était très compliqué pour les élus qui sont salariés. Je voulais en profiter pour demander cela à Madame TOUTON. Je vous remercie.

M. LE MAIRE

Autres interventions ? Qui vote contre cette délibération ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Madame la Secrétaire de séance.

MME MIGLIORE

Délibération 244 : « Soutien au développement du commerce et de l'artisanat de la Ville de Bordeaux. Subvention à la Ronde des Quartiers de Bordeaux pour l'exercice 2016 ».

ASSOCIATION BORDEAUX ENTREPRENEURS

BUDGET PREVISIONNEL 2016

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
60 - Achats		70 - Ventes, prestations de services, marchandise	
Achats d'études et de prestations de services		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures	i i	Prestations de services	1
Fournitures non stockables (eau, énergle)		Produits des activités annexes	12000
Fournitures d'entretien et de petit équipement		74 - Subventions d'exploitation	
Autres fournitures	200	Etat	
61 - Services extérieurs			
Sous-traitance générale	23586	Région	
Locations	2400		
Entretien et réparation		Département	
Assurances	250	168	
Documentation		Ville de Bordeaux	28000
Divers	1	40.800.904.40404.4004.	1000000000
62 - Autres services exterieurs	1	Autres communes	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		THE WASHINGTON THE POPULATION OF THE POPULATION	
Publicité, publications		Organismes sociaux (à détailler)	
Deplacements, missions		The state of the s	
Frais postaux et de télécommunications	400	1	
Services bancaires, autres	100	Fonds europeens	
63 - Impôts et taxes		CNASEA (emplois aides)	
impôts et taxes sur rémunérations		Autres (précisez)	
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel		75 - Autres produits de gestion	10000
Rémunérations des personnels	19220	Dont cotisations	
Charges sociales	3844	- svenoven romanomentor.	
Autres charges de personnel		76 - Produits financiers	
65 - Autres charges de gestion courante			
66 - Charges financières		1	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES OUTGOES DECURIONNES : CO		TOTAL DES DECRUITS DECISE CONT.	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	50000	TOTAL DES PRODUITS PREVISONNELS	50000
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature Benevolat		Prestations en nature	_
Mise a disposition gratuite des biens et prestations		Dons en nature	
Personnel bénévole		1	
TOTAL DES CHARGES	50000	TOTAL DES PRODUITS	50000

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX ET L'ASSOCIATION BORDEAUX ENTREPRENEURS

La Ville de Bordeaux représentée par Monsieur Alain Juppé, agissant en sa qualité de Maire, habilité aux fins des présentes par délibération du conseil municipal en date du...... reçue à la Préfecture de la Gironde le.....

Εt

L'association « Bordeaux Entrepreneurs », représentée par Monsieur Julien Parrou, agissant en sa qualité de Président, autorisé par Statuts.

Exposé

La politique générale d'aide aux associations de la Ville de Bordeaux fait l'objet de conventions de partenariat qui définissent les objectifs et les moyens de l'association, les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville ainsi que les engagements des deux parties.

Considérant

Que l'association « Bordeaux Entrepreneurs », dont le siège est situé au 1, cours Xavier Arnozan à Bordeaux, dont les statuts ont été approuvés le 12 novembre 2012 et dont la déclaration de création a été reçue en Préfecture de la Gironde le, est née de la volonté d'un groupe d'entrepreneurs bordelais de créer un cadre d'action visant à porter des projets concrets au bénéfice d'entrepreneurs installés à Bordeaux, ainsi que des personnes susceptibles d'entreprendre l'aventure de la création d'entreprises sur la ville.

Un des premiers sujets abordés par l'association touche à la question du financement des entreprises à fort potentiel de croissance, qui constitue une des faiblesses comparatives de la ville, en raison de son éloignement des centres de décision des grands fonds d'investissement.

Quatre objectifs guident le développement de Bordeaux Entrepreneurs :

- Favoriser l'acte de création et le développement d'entreprises de forte croissance sur la ville
- Encourager l'échange, le partage d'expérience et l'activité de mentorat entre entrepreneurs
- Donner des réponses concrètes aux questions que se pose l'entrepreneur dans le cadre du développement de son entreprise
- Développer l'esprit d'entreprise auprès des étudiants de la ville via les différentes filières de formation

Ces initiatives sont conformes à la volonté de la Ville de créer un climat favorable au renforcement de la création du tissu entrepreneurial dont Bordeaux peut déjà se prévaloir. Elles répondent aussi à un besoin fréquemment identifié de faciliter l'accès des entreprises en création ou en croissance à des outils de financements privés.

Il a été convenu :

Article 1 - Activités et projets de l'association

L'association Bordeaux Entrepreneurs souhaite poursuivre et développer les actions engagées depuis 3 ans. Elle souhaite renforcer en 2016 son implication au sein de l'écosystème entrepreneurial bordelais et confirmer son développement par :

- la poursuite du recrutement de nouveaux adhérents répondant au critère d'entreprises « de forte croissance », en visant l'objectif de 100 adhérents ;
- la reconduction des événements les "Rencontres des Entrepreneurs" (en juin) et du « Quai des Entrepreneurs » à l'automne ;
- le maintien du nombre de rendez vous thématiques dédiés aux adhérents Bordeaux Entrepreneurs avec un objectif de 6 rencontres dans l'année;
- la consolidation de partenariats avec d'autres acteurs économiques locaux.

L'association Bordeaux Entrepreneurs s'assigne au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 2016, la réalisation des actions décrites ci-dessus.

Article 2 - Mise à disposition des moyens

La Ville de Bordeaux s'engage à mettre à disposition de l'association « Bordeaux Entrepreneurs », dans les conditions figurant à l'article 3, une subvention de 21 600€.

Article 3 - Conditions d'utilisation de l'aide

L'association s'engage à utiliser les moyens mis à disposition par la Ville de Bordeaux, dans les conditions suivantes :

⇒ la subvention sera utilisée pour les actions décrites à l'article 1 pour l'année 2016.

Au regard du budget prévisionnel, la réalisation des activités s'élève à 50 000€.

Article 4 - Mode de règlement

Pour 2016, la subvention de la Ville de Bordeaux, à la réalisation des activités de l'association « Bordeaux Entrepreneurs », s'élève à 21 600€.

Le versement sera effectué sur le compte bancaire ou postal de l'association.

Article 5 – Conditions générales

L'association « Bordeaux Entrepreneurs » s'engage :

- 1) A pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes,
- 2) A déclarer sous 3 mois, à la Ville, toute modification remettant en cause ses liens avec le territoire de la commune de Bordeaux,
- 3) A déclarer sous 3 mois, à la Ville, tout changement intervenu dans son conseil d'administration.
- 4) A ne pas reverser tout ou partie de la subvention à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature,
- 5) A adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général,
- 6) A restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées.
- 7) A rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les supports qu'elle estimera les plus adaptés, l'aide que lui apporte la Ville, soit sous la forme de la présence du logo municipal, soit sous la forme du texte suivant : «association soutenue par la Ville de Bordeaux ».

Article 6 - Condition de renouvellement

La présente convention est conclue pour la période fixée à l'article 1. Toute reconduction tacite est exclue. Le cas échéant, une nouvelle convention devra intervenir pour une nouvelle période.

Article 7 - Condition de résiliation

En cas de non respect par l'association « Bordeaux Entrepreneurs », de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

Article 8 – Contrôle de la Ville sur l'association

Conformément à l'article L1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'association « Bordeaux Entrepreneurs » s'engage à communiquer aux fins de vérification par des délégués mandatés par le Maire :

- une copie certifiée de son budget,
- une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultat) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 1/03/1984,
- tout document faisant connaître les résultats de son activité.

La Ville de Bordeaux et « Bordeaux Entrepreneurs » prévoient une réunion de suivi des opérations entre le 1° juillet et le 31 octobre, dont l'ordre du jour est notamment constitué par :

- la présentation d'un rapport d'activités intermédiaires,
- la présentation d'une situation financière intermédiaire,
- l'ajustement du plan d'activités et du budget prévisionnel pour la fin de l'exercice,
- le mode d'utilisation par l'association « Bordeaux Entrepreneurs » (dans le cadre où ceux-ci sont affectés dans la convention à des actions précises).

Article 9 – Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'association « Bordeaux Entrepreneurs ».

Article 10 - Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile à savoir :

- par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
- par l'association « Bordeaux Entrepreneurs », 1 cours Xavier Arnozan à Bordeaux

Fait à Bordeaux en 4 exemplaires, le

Pour la Ville de Bordeaux, Virginie CALMELS Adjoint au Maire Pour l'association « Bordeaux Entrepreneurs » Julien PARROU Président

D-2016/244

Soutien au développement du commerce et de l'artisanat de la Ville de Bordeaux. Subvention à la Ronde des Quartiers de Bordeaux pour l'exercice 2016. Décision. Autorisation.

Madame Virginie CALMELS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique de développement du commerce et de l'artisanat, la Ville de Bordeaux souhaite poursuivre son soutien actif aux associations de commerçants et artisans. Ces associations sont des acteurs essentiels de l'animation, de la communication commerciale, mais aussi du lien social dans tous les guartiers de la ville.

La Ronde des Quartiers de Bordeaux compte à ce jour plus de 1 100 adhérents dont 71% de commerces indépendants et 29% d'enseignes. Elle a pour objectif d'animer et promouvoir le tissu commercial et artisanal bordelais, ainsi que de fédérer les commerçants et les artisans de l'ensemble des quartiers. Elle a également pour vocation de renforcer le lien des commerçants et des artisans avec leur territoire.

La dynamique de la Ronde des Quartiers de Bordeaux se traduit par :

- l'organisation de grands rendez-vous, tels que les Epicuriales, le Bon Goût d'Aquitaine, le Marché de Noël, les braderies, les semaines commerciales du printemps et de l'automne, les Etoiles du commerce et de l'artisanat...
- des actions d'accompagnement et d'information des commerçants et artisans :
 - o mutualisation de salariés mis à disposition des associations pour les aider et les soutenir dans la mise en œuvre de leurs opérations,
 - o réunions thématiques (sur le numérique, sur l'accessibilité des commerces...),
 - o diffusion de newsletters,
 - o publication de guides thématiques : en 2016, le guide « mon commerce à Bordeaux » en cours d'élaboration en lien avec la Ville et les chambres consulaires répertorient toutes les informations et contacts utiles à la création et au développement d'un commerce.
- des animations dans tous les quartiers qui permettent de générer du trafic en magasin et de renforcer le lien entre résidents et commerçants :
 - o cartes fidélités multi-commerce,
 - o chèques cadeaux « Bordo'cado »,
 - o animation « Qu'ARTiers» un commercant, un artiste en septembre,
 - o opération « commerce de proximité » qui sera déclinée en fin d'année, dans les quartiers et particulièrement sur les barrières des boulevards.
 - cette année, un focus est également réalisé pour favoriser la modification des comportements en matière d'utilisation des sacs plastiques tant auprès des commerçants que des clients. Des sacs réutilisables seront à nouveau distribués.

Par ailleurs, la Ronde des Quartiers de Bordeaux est un acteur social, légitime dans ce rôle par sa représentativité. Elle s'engage auprès des institutions dans les grands enjeux sociaux (prise en compte des besoins des séniors, de la vulnérabilité des personnes, sensibilisation aux besoins des personnes en situation de handicap).

L'association est aussi un acteur de l'accompagnement à l'emploi et organise le Forum des métiers du commerce et de l'artisanat en lien avec Pôle Emploi, la Ville de Bordeaux et tous les acteurs de l'emploi. Ce forum se déroule chaque année en septembre et permet de faire se rencontrer les enseignes qui recrutent et les demandeurs d'emploi. Environ 1000 offres d'emplois sont proposées lors de ce forum.

Le plan d'actions 2016 de la Ronde des Quartiers de Bordeaux est joint à la présente délibération.

La Ville de Bordeaux est sollicitée, pour l'ensemble du plan d'actions, à hauteur de 115 000 euros sur un budget prévisionnel de 728 000 euros HT soit 873 600 euros TTC (budget prévisionnel ci-joint).

Les subventions publiques représentent 36% du budget de l'association, dont 13% de subventions de la Ville de Bordeaux.

Enfin, pour votre parfaite information, vous trouverez également en annexe, le rapport d'activité de la Ronde des Quartiers de Bordeaux pour l'année 2015. Ce rapport a été présenté lors de l'Assemblée Générale de l'association le 16 juin dernier et apporte des informations pertinentes sur les actions réalisées.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- faire procéder au versement de la subvention de 115 000 euros à l'association la Ronde des Quartiers de Bordeaux qui sera imputée sur le budget de la Ville (fonction 9 sous-fonction 94 nature 6574).
- signer la convention de partenariat annexée à la présente.

ADOPTE A L'UNANIMITE

M. LE MAIRE

Madame CALMELS?

MME CALMELS

Merci Madame JAMET pour votre remarque. C'était simplement pour être en conformité avec ce que nous pratiquons à la Métropole étant donné la fusion du service Développement Economique entre la Ville et Bordeaux Métropole.

Sur la Ronde des Quartiers, vous savez combien le commerce et l'artisanat sont importants à Bordeaux et contribuent à la prospérité économique en créant du lien social. C'est aussi le reflet de l'impact très direct du développement économique sur ce qui nous importe, à savoir la qualité de vie urbaine et métropolitaine et la mixité à laquelle nous aspirons dans tous les nouveaux quartiers. Le commerce est le premier employeur de Bordeaux : 14 000 employés salariés pour 6 200 commerces ; tandis que l'artisanat génère environ 5 500 emplois salariés pour 4 300 établissements.

Comme pour la délibération précédente, la stratégie de développement économique passe par une structuration et une mise en responsabilité des acteurs eux-mêmes et, dans ce cas, c'est la Ronde des Quartiers qui porte cette action avec 1 100 adhérents, dont 71 % de commerces indépendants et 29 % d'enseignes. La Ronde des Quartiers mène ainsi une politique d'animation, non seulement du réseau commercial et artisanal, mais également de toute la ville avec l'organisation de grands rendez-vous en faveur du public, je pense notamment au Marché de Noël, aux Épicuriales, aux Braderies, au Bon goût d'Aquitaine, semaines commerciales, etc. Des animations dans les quartiers ce qui permet de générer du trafic et de renforcer le tissu social, notamment les animations Qu'Artiers, et l'opération Focus organisée pour favoriser les bons comportements en matière de sacs plastiques avec des distributions de sacs réutilisables. On a aussi tout un système d'animations du réseau associatif avec la mise à disposition de salariés mutualisés, des réunions d'information thématiques, des guides spécifiques comme Mon Commerce à Bordeaux. Et puis, un rôle social important - sensibilisation aux enjeux du handicap et de la vulnérabilité des seniors - et surtout acteur des initiatives d'accompagnement à l'emploi. C'est donc un partenaire précieux de la ville, notamment pour le Forum des métiers du commerce et de l'artisanat avec 1 100 offres d'emplois proposées à chaque édition.

Nous vous proposons d'accorder une subvention de 115 000 euros pour le plan d'action 2016, soit 13 % du budget prévisionnel et en baisse de 5 % par rapport à l'exercice antérieur.

M. LE MAIRE

Merci. Madame DELAUNAY.

MME DELAUNAY

Monsieur le Maire, bien évidemment, nous nous réjouissons de tout ce qui peut améliorer, soutenir, promouvoir le commerce et l'artisanat dans notre ville. D'abord, parce que c'est notre ville et que nous la voulons vivante et dynamique, mais aussi parce que nous savons que c'est une source majeure d'emplois et que nous voulons bien évidemment le soutenir. Cependant, cette délibération m'a paru axée majoritairement sur les événements festifs et ne pas aller dans le fond des problèmes des commerçants et des artisans. Dans le fond, il y a 2 problèmes majeurs, vous le savez.

- C'est celui du stationnement, et de nombreux lieux commerciaux comme les Capucins demandent ardemment une dépose-minute commander ses courses, pouvoir venir les chercher en un instant et c'est le cas dans d'autres lieux demandent aussi une gratuité de la première demi-heure de stationnement, car autrement et vous le savez, beaucoup de chalands iront de préférence dans le supermarché qui offre une heure et demie gratuite de stationnement.
- Le deuxième, c'est le prix du foncier. Ceci est générateur d'un effet pervers très lourd, à savoir que nous n'avons guère plus dans notre ville, du moins dans le cœur de la ville, que des franchises alors que les commerces dont on pouvait dire qu'ils étaient de tradition bordelaise ont fermé, les uns après les autres, or ils faisaient la singularité de notre ville. Aujourd'hui, on trouve à Bordeaux ce qu'on trouve n'importe où en Europe et pas davantage, du moins pour beaucoup de commerces.

Le troisième point, ce sont les vitrines. Je voudrais dire un mot de la charte que je vous avais proposé de proposer aux commerçants. Il ne s'agit pas d'outrepasser la loi et de ne pas compter sur leur bonne volonté pour que les vitrines ne déparent pas, dans bien des cas, le cœur de notre ville et même au-delà, car nous sommes exigeants sur la qualité et la beauté de nos rues commerçantes.

Enfin, le problème des sacs plastique, Madame CALMELS, est désormais résolu par la loi, vous le savez, et nous devons tous nous en réjouir. Il s'agit, une fois encore, d'appliquer la loi. Je vous remercie.

M. LE MAIRE

Madame JAMET?

MME JAMET

Monsieur le Maire, Chers Collègues, je vous remercie, Madame BERNARD, d'avoir enfin répondu après des mois de relances à notre sollicitation concernant la question de limitation de l'éclairage des vitrines et enseignes des commerces. Une règlementation a été édictée par l'État depuis 2013 afin de limiter les gaspillages énergétiques et réduire les nuisances lumineuses des bâtiments non résidentiels en éteignant les vitrines entre 1 heure du matin et 7 heures. En effet, l'excès d'éclairage, notamment dans les agglomérations, a des conséquences sur les écosystèmes avec la perturbation des espèces, et sur la santé humaine notamment sur le sommeil des riverains. C'est aussi une source importante de consommation d'électricité. La règlementation vise donc à limiter l'éclairage nocturne non indispensable sur certaines installations. En réponse à notre insistante sollicitation, vous nous répondiez, Monsieur FLORIAN et Madame BERNARD, que depuis le 1^{er} juillet 2013, date d'entrée en vigueur de la règlementation, il convenait, je cite « de faire de la pédagogie auprès des commerçants et des entreprises ». Vous admettrez tout de même que 3 ans de pédagogie, c'est peut-être un peu disproportionné pour justifier la non mise en œuvre de l'arrêté ministériel. Cela dit, mieux vaut tard que jamais et maintenant, vous nous annoncez une campagne de sensibilisation à l'automne prochain sur les enjeux d'économie d'énergie et de lutte contre la pollution visuelle. Encore de la pédagogie. Aujourd'hui, je vous demande donc « Quand est-ce que vous pensez mettre en œuvre concrètement les dispositions de la règlementation qui date déjà de 3 ans ? » Éteindre les vitrines entre 1 heure et 7 heures du matin, Monsieur le Maire, cela ne nuira pas forcément à l'activité commerciale de la ville et permettra de faire des économies énergétiques et de pollution visuelle. Et là, il n'y a aucun doute sur cette chose-là. Je vous remercie.

M. LE MAIRE

Madame KUZIEW?

MME KUZIEW

Oui, Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, je me permets de répondre à Madame DELAUNAY; mon quartier ayant été cité dans son intervention. Concernant le développement d'arrêts-minute autour des Capucins ou, de manière générale, sur certains quartiers, je crois qu'à chaque fois que cela est possible, nous le mettons en œuvre. Sur certains quartiers, cela se révèle inefficace puisque sur un quartier comme les Capucins, nous savons que ces espaces gratuits sont souvent peu respectés et font l'objet de stationnements sauvages et ne jouent plus leur rôle justement d'arrêt-minute et de desserte du commerce de proximité.

Sur la demi-heure gratuite, elle était en œuvre sur le parking des Capucins pendant un grand nombre d'années. Il s'est avéré que les clients de ce marché restaient beaucoup plus longtemps qu'une demi-heure et au final, elle avait un intérêt qui était limité. Les commerçants ont choisi justement à ce qu'elle soit supprimée et que le bénéfice issu de cette demi-heure payante leur soit attribué pour faire vivre et animer ce marché très vivant de la Ville de Bordeaux. De manière générale, aujourd'hui, favoriser l'occupation du domaine public par la voiture ne correspond pas justement à la politique que nous menons sur l'échelle de la Métropole puisque nous choisissons plutôt de désengorger nos centres-ville des véhicules pour plusieurs raisons, dont le respect de la qualité de l'air. Et effectivement, il faut aujourd'hui mettre en œuvre des mesures qui peuvent apparaître pour le particulier contraignantes, mais dans l'intérêt de tous et qui visent à chacun de changer ses habitudes et d'appréhender l'usage de la ville d'une autre façon. Merci.

M. LE MAIRE

Merci. Monsieur ROBERT.

M. ROBERT

Oui, Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, brièvement pour dire à Madame DELAUNAY, bien sûr, qu'on a totalement intégré ces questions d'arrêts-minute. Dans les projets actuels, pour compléter ce que vient de dire ma collègue Émilie KUZIEW, la Barrière de Pessac, par exemple, en ce moment, est en travaux. Nous avons tenu avec mon collègue Jean-Louis DAVID à ce qu'il y ait des places d'arrêt-minute, mais aussi les projets futurs, je pourrais citer la Place Nansouty où aujourd'hui nous discutons avec les commerçants autour d'une vingtaine de places pour conserver l'esprit commercial de ce lieu public. C'est totalement inclus dans nos politiques de proximité.

M. LE MAIRE

Merci. Qui vote contre cette délibération ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.



CONVENTION DE PARTENARIAT 2016 ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX ET LA RONDE DES QUARTIERS DE BORDEAUX

Entre

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPÉ, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du et reçue à la Préfecture de la Gironde le

Et

L'association La Ronde des Quartiers de Bordeaux, représentée par son Président, Monsieur Christian BAULME, autorisé par statuts,

IL A ETE EXPOSE :

La politique de soutien au développement du commerce, de l'artisanat et des services, fait l'objet de conventions de partenariat qui définissent les objectifs et les moyens mis en œuvre par le porteur du projet, les conditions matérielles et financières de l'aide apportée par la Ville ainsi que l'engagement des parties.

CONSIDERANT

que l'association La Ronde des Quartiers de Bordeaux, domiciliée 17 place de la Bourse à Bordeaux, dont les statuts ont été approuvés le 25 juin 2010 et modifiés le 1^{er} avril 2015, et dont la déclaration de création a été reçue en Préfecture de la Gironde le 21 juillet 2010, a pour objet : de fédérer les responsables d'activités commerciales et artisanales de Bordeaux, ainsi que les associations les regroupant / de développer des opérations de promotion et d'animation commerciale / de jouer un rôle d'interface avec les collectivités locales et acteurs publics et mener des actions de lobbying pour toutes les questions concernant l'environnement de l'entreprise et impactant son attractivité / d'inciter les commerçants à se regrouper afin de valoriser et favoriser le développement de l'artisanat, du commerce et de l'attractivité commerciale de Bordeaux / de développer des actions créant un lien social entre le commerçant et son quartier / d'ouvrir les commerçants aux nouvelles technologies et plus généralement aux démarches innovantes / de participer et de créer des projets répondant aux opérations de l'Etat tournés vers le commerce, présentant un intérêt communal propre,

IL A ETE CONVENU:

Article 1 : Activités et projets de l'association

La Ronde des Quartiers de Bordeaux compte à ce jour plus de 1 100 adhérents dont 71% de commerces indépendants et 29% d'enseignes. Elle a pour objectif d'animer et promouvoir le tissu commercial et artisanal bordelais, ainsi que de fédérer les commerçants et les artisans de l'ensemble des quartiers. Elle a également pour vocation de renforcer le lien des commerçants et des artisans avec leur territoire.

La dynamique de la Ronde des Quartiers de Bordeaux se traduit par :

- l'organisation de grands rendez-vous, tels que les Epicuriales, le Bon Goût d'Aquitaine, le Marché de Noël, les braderies, les semaines commerciales du printemps et de l'automne, les Etoiles du commerce et de l'artisanat...
- des actions d'accompagnement et d'information des commerçants et artisans :
 - o mutualisation de salariés mis à disposition des associations pour les aider et les soutenir dans la mise en œuvre de leurs opérations,
 - o réunions thématiques (sur le numérique, sur l'accessibilité des commerces...),
 - o diffusion de newsletters.
 - publication de guides thématiques : en 2016, le guide « mon commerce à Bordeaux » élaboré en lien avec la Ville et les chambres consulaires répertorient toutes les informations et contacts utiles à la création et au développement d'un commerce.
- des animations dans tous les quartiers qui permettent de générer du trafic en magasin et de renforcer le lien entre résidents et commerçants :
 - o cartes fidélités multi-commerce,
 - o chèques cadeaux « Bordo'cado »,
 - o animation « Qu'ARTiers» un commerçant, un artiste en septembre,
 - o opération « commerce de proximité » qui sera déclinée en fin d'année, dans les quartiers et particulièrement sur les barrières des boulevards.
 - cette année, un focus est également réalisé pour favoriser la modification des comportements en matière d'utilisation des sacs plastiques tant auprès des commerçants que des clients. Des sacs réutilisables seront à nouveau distribués.

Par ailleurs, la Ronde des Quartiers de Bordeaux est un acteur social, légitime dans ce rôle par sa représentativité. Elle s'engage auprès des institutions dans les grands enjeux sociaux (prise en compte des besoins des séniors, de la vulnérabilité des personnes, sensibilisation aux besoins des personnes en situation de handicap).

L'association est aussi un acteur de l'accompagnement à l'emploi et organise le Forum des métiers du commerce et de l'artisanat en lien avec Pôle Emploi, la Ville de Bordeaux et tous les acteurs de l'emploi. Ce forum se déroule chaque année en septembre et permet de faire se rencontrer les enseignes qui recrutent et les demandeurs d'emploi. Environ 1000 offres d'emplois sont proposées lors de ce forum.

Article 2 : Mise à disposition de moyens

Pour la réalisation de son programme d'actions 2016, le budget prévisionnel de la Ronde des Quartiers, annexé à la présente, s'élève à 728 000 € HT soit 873 600 € TTC.

La Ville de Bordeaux s'engage à mettre à disposition de l'association, pour son plan d'actions, une subvention de 115 000 € pour l'année 2016.

Article 3 : Mode de règlement

Le versement de la subvention de 115 000 € interviendra de la façon suivante :

- Un premier acompte de 90% soit 103 500 € sera versé après signature de la présente convention,
- le solde de 10% soit 11 500 € sera versé, après transmission par la Ronde des Quartiers de Bordeaux, du bilan comptable, du compte de résultats, du rapport du commissaire aux comptes et du rapport d'activités de l'association de l'exercice 2016. Ces documents devront être dûment signés par le représentant de l'association.

La subvention sera créditée au compte de l'association La Ronde des Quartiers de Bordeaux :

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE/OU POSTAL						
Domiciliation : CAISSE D'EPARGNE POITOU-CHARENTES Titulaire du compte : LA RONDE DES QUARTIERS DE BORDEAUX Adresse : 17, place de la Bourse – 33076 Bordeaux cedex						
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB ou RIP			
13335	00301	08000703880	34			

Article 4 : Conditions générales

L'association s'engage :

- 1. à pratiquer une liberté d'adhésion et d'éligibilité de l'ensemble de ses membres à ses instances dirigeantes,
- 2. à déclarer, sous trois mois, à la Ville, toute modification remettant en cause ses liens avec le territoire de la commune de Bordeaux.
- 3. à déclarer sous trois mois à la Ville de Bordeaux tout changement intervenu dans son conseil d'administration.
- 4. à ne pas reverser tout ou partie de la ou des subvention(s) à d'autres associations, sociétés, collectivités ou personnes de toute nature,
- 5. à adopter un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général,
- 6. à restituer à la Ville les sommes éventuellement non utilisées,
- 7. à fournir l'ensemble des pièces permettant d'apprécier le niveau de réalisation de l'opération à la Ville,
- 8. à rappeler sur l'ensemble de ses outils d'information ou de communication et sur les supports qu'elle estimera les plus adaptés, l'aide que lui apporte la Ville de Bordeaux, soit sous la forme de la présence du logo, soit sous la forme du texte suivant « association soutenue par la Ville de Bordeaux ». Le logo de la Ville de Bordeaux est à retirer à la Direction de la Communication.

Article 5 : Conditions de renouvellement

La présente convention est conclue pour l'année 2016. Toute reconduction tacite est exclue. Toute nouvelle action doit faire l'objet d'un avenant à la convention.

Article 6 : Conditions de résiliation

En cas de non-respect par l'association de l'une des quelconques dispositions prévues aux présentes, la convention pourra être résiliée de plein droit par la Ville de Bordeaux, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis, ni indemnité en cas de redressement ou de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité notoire de l'association.

Article 7 : Contrôle de la Ville sur l'association

Conformément à l'article L1611-4 du Code général des collectivités territoriales, l'association s'engage à communiquer aux fins de vérification par des délégués mandatés par le Maire :

- une copie certifiée de son budget,
- une copie certifiée de ses comptes (bilans et compte de résultats) pour l'exercice écoulé (la certification doit se conformer aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment les décrets du 27/03/1993 et 01/03/1984),
- tout document faisant connaître les résultats de son activité.

Article 8 : Droits de timbre et d'enregistrement

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'association.

Article 9 : Elections de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile, à savoir

- par la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville,
- par l'association La Ronde des Quartiers de Bordeaux, domiciliée 17 place de la Bourse à Bordeaux,

Fait à Bordeaux, en 3 exemplaires, le

la Ville de Bordeaux,

la Ronde des Quartiers de Bordeaux,



LA RONDE DES QUARTIERS DE BORDEAUX

PLAN D'ACTIONS 2016

Sommaire:

- L'association
- L'accompagnement aux associations de commerçants
- Structurer et informer les commerçants et artisans
- Animer les commerces
- Dynamiser et créer du flux dans la ville
- Mettre en avant un métier
- Des offres privilèges

L'association

La Ronde des Quartiers de Bordeaux s'est développée autour de 5 valeurs : fédérer, développer, animer, dynamiser et structurer. Qu'ils soient indépendants, associations de commerçants, grandes enseignes ou centres commerciaux, nos adhérents sont réunis, unis et acteurs autour du même sujet : le commerce de Bordeaux.

L'association agit dans toute la ville de Bordeaux. Avec plus de 1 100 adhérents, nous sommes la plus grosse association de commerçants et artisans de France. L'association compte 71 % de commerces indépendants et 29 % d'enseignes. Un commerce peut soit adhérer directement à l'association, soit par son association de commerçants de

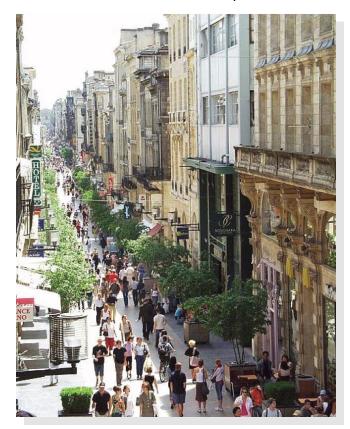
quartiers soit par son centre commercial.

L'adhésion annuelle à l'association est de 55€ (TTC, pour un commerce de moins de 4 salariés) et en moyenne de 250€ pour une association de commerçants de quartiers de

20 à 30 adhérents. L'adhésion est l'unique montant perçu par l'association auprès d'un commerce, l'ensemble des actions que nous menons ensuite étant entièrement gratuit pour eux*.

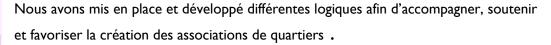
L'association est suivie par deux partenaires institutionnels forts : la Ville de Bordeaux et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux. Les subventions qu'elle perçoit représentent 40 % de ses recettes. Les recettes propres à l'association sont liées à des partenariats privés, aux adhésions et aux recettes des opérations que nous développons.

L'association participe aussi activement à créer un lien entre les commerces et les événements majeurs de la Ville : Bordeaux S.O. Good, le Marathon de Bordeaux Métropole, l'Euro 2016, le tournoi de Primrose, la Foire Internationale, la Fête du Vin...



^{*}Sauf l'opération chèque cadeaux sur laquelle une commission est prise pour les enseignes et franchises.

L'accompagnement aux associations de commerçants



L'association a 4 personnes qui travaillent de façon mutualisée pour des associations de commerçants et de manière générale, pour 3 associations à raison d'1 à 2 jours par semaine pour chacune. Ces personnes sont encadrées par l'association et passent à minima une demi-journée dans ses bureaux afin de partager leurs expériences, leurs modes opératoires, utiliser ses moyens techniques et humains.

Leurs principales missions sont de :

- Développer le lien, la communication entre l'association et ses adhérents
- Développer le nombre d'adhérents
- Démarcher d'éventuels partenaires
- Participer, soutenir et partager l'expertise de la Ronde des Quartiers de Bordeaux dans la réalisation de leurs animations
- Mettre à jour et centraliser les informations administratives de l'association
- Les accompagner dans la « professionnalisation » de leur communication (création de logo, d'affiches, etc.)
- Informer les président(e)s des opérations menées par les autres associations et leur transposition éventuelle dans leur quartier

Nous avons aussi acheté du matériel afin de le prêter gracieusement aux associations de commerçants dans le cadre de leurs événements. Nous possédons entre autre 12 tentes 3mx3m, une marronière, une machine à barbes à papa, une galettière, une sonorisation mobile, du matériel de chauffe, tous les éléments nécessaires à l'organisation d'un loto, des costumes... Nous avons aussi des moyens pour les aider dans leur communication : impression couleur, plastification de document, massicot...

Nous favorisons, facilitons et accompagnons la création de nouvelles associations dans les quartiers où nous avons des adhérents mais qui ne sont pas encore regroupés (mise à disposition de statuts, dépôt en préfecture, suivi des démarches administratives de création, etc.).

Nous proposons aux associations de commerçants des animations trafics : chéquiers, jeu sur Facebook,...

Nous avons développé pour des associations de commerçants dans quelques quartiers une carte de fidélité multi-commerce, afin de favoriser la fréquentation et la fidélisation au sein des commerces de leurs associations.





Structurer et informer les commerçants et artisans

Une proximité forte avec les commerces. Les 3/4 des effectifs de l'association sont affectés aux contacts de ses adhérents. Ainsi, chaque élément apporté est distribué par les équipes de la Ronde des Quartiers de Bordeaux. Le personnel de l'association assure ainsi plus de 21 000 contacts par an auprès des commerces de Bordeaux.

L'association a développé et diffuse en permanence des outils pour informer et structurer ses adhérents.

Une dizaine de newsletters est envoyée à nos adhérents (plus de 1000 emails par envoi) afin de les informer des événements les concernant, des nouveautés, des informations légales, des informations de nos partenaires Institutionnels, etc.

Nous mettons en place des réunions thématiques : un travail d'information, de sensibilisation et de vulgarisation par un cursus de rencontre autour des nouvelles technologies (19 mai) est proposé à nos adhérents. Des groupes de travail sur les ouvertures dominicales, des informations et un soutien à la mise en application de la loi du 11 février 2005 sur l'accessibilité des commerces ont aussi été réalisés.

Afin d'accompagner nos adhérents, nous avons développé des guides :

- Une grille d'auto-évaluation, afin de sensibiliser, informer et permettre aux commerçants de se rendre compte de leur besoin pour une mise en conformité de leur commerce vis-à-vis de la loi sur l'accessibilité
- Une charte éco-commerçants, afin de les accompagner dans leurs réflexions sur le sujet.
- Un guide avec les bases de la Langue des Signes Française afin d'accueil des personnes sourdes et malentendantes
- Un guide des bonnes pratiques d'accueil de personnes non et malvoyantes
- Un guide d'accueil des clients étrangers (6 langues sont abordées : anglais, espagnol, italien, allemand, brésilien et chinois). Ce guide est accompagné d'un site mobile pour les clients étrangers et de vitrophanies permettant aux commerces d'indiquer leur capacité à accueillir cette clientèle

Nouveautés!

Un guide pour faciliter la création d'un commerce et rappeler les obligations, lois et infos pratiques pour les commerçants et artisans en activité.

autour de la vulnérabilité pour accompagner et réutilisables pour leurs clients des extincteurs. Un informer les commerçants et artisans (près de 10 000 sacs sur de proximité du « repérage », des l'année) et leur proposerons comportements et personnes à éventuellement alerter des sacs réutilisables. lorsqu'ils sont en contact avec une personne vulnérable ou en voie de vulnérabilité.

Cette année, l'association va informer ses commerçants, concernant l'article L'association réfléchit 75 de la loi du 15 août 2015 sur les et développe sacs plastiques jetables. Afin de les inciter à modifier leur comportement et être vecteur de communication

auprès de leurs clients, nous Un guide leur permettrons de distribuer artisans telles que le ponctuellement des d'acheter de façon mutualisée

offres mutualisées sur des services pour les commerçants et des cabas contrat d'entretien dossier spécifique et un travail particulier sur la prise en charge des cartons des

> commerces de l'hyper centre ville est effectué.





Animer les commerces

Deux fois par an, un jeu est proposé à nos adhérents pour leurs clients : Vos commerçants fêtent le Printemps et Vos commerçants fêtent l'Automne. Le jeu est une animation forte que nous pouvons proposer à nos différents adhérents : des enseignes, des boutiques du centre ville ou des quartiers. Ainsi, 200 000 coupons de jeu sont distribués dans toute la ville et plus de 25 000 \in de lots et sont à gagner chaque année. Un plan de communication dense relaye cette opération.

A Noël, afin de différencier les commerces bordelais, nous proposons une animation « Vos achats de Noël remboursés ». Les clients des adhérents de la Ronde des Quartiers de Bordeaux peuvent cumuler leurs tickets d'achats du 25 novembre au 24 décembre et se les faire rembourser par des chèques cadeaux Bordo'Cado. 40 gagnants pour une valeur maximum de $150 \in$ chacun sont tirés au sort et se voient rembourser leurs achats. 6 000€ de remboursement sont ainsi proposés aux clients bordelais, remboursements effectués en chèques Bordo'Cado à dépenser chez les commerçants adhérents.

Nous proposons à tous nos adhérents de les mettre en avant sur notre Facebook, afin d'animer leur commerce et de les sensibiliser aux réseaux sociaux.

Nous avons participé et continuons de participer à la diffusion et au démarchage des commerces pour le Pass Sénior (près de 200 commerçants participants).

Nous avons développé et animons un système de chèques cadeaux (Bordo'Cado), afin de permettre aux commerçants indépendants de profiter du chiffre d'affaires qui peut être engendré par ce principe.

Nouveautés!

L'association lance une nouvelle opération : Qu'ARTiers: I commerçant, I artiste. Il s'agit de proposer à des commerces d'accueillir des artistes. Nous mettrons en place un plan de communication afin d'inciter les habitants de la Métropole à déambuler au sein de la ville, au fil des galeries éphémères que seront les artistes peu ou pas connus

Nous allons développer une animation spécifique pour les commerces des quartiers et des barrières, autour de la thématique du commerces et les découvrir ainsi que les commerce de proximité. Il s'agit de créer un moment fort de lien et d'échanges entre les commerces de proximité et leurs riverains ainsi que dynamiser et mettre en avant ces

commerçants et artisans. Nous communiquerons autour de gestes solidaires du quotidien (don, accueil, lien social...) de commerçants ou artisans au sein de leur quartier. Nous rendrons ce moment festif et pédagogue en faisant gagner un voyage et des sacs réutilisables.





Dynamiser et créer du flux dans la ville

L'association crée de nombreuses animations dans les rues de Bordeaux, afin de rendre la ville dynamique, attractive et donner des occasions de venir dans les commerces de la ville. Nous estimons qu'ainsi plus d'1 200 000 visiteurs viennent à Bordeaux pour découvrir nos différents événements.

Nous organisons donc:

- Les 2 braderies, hiver (4, 5 et 6 février) et été (21, 22 et 23 juillet) : plus de 400 000 visiteurs sur les 6 jours sont attendus et pour de très nombreux commerces du centre ville, il s'agit du deuxième plus gros week-end de chiffres d'affaires en périodes de soldes
- Les Epicuriales (20 mai au 4 juin) : plus de 400 000 visiteurs sur 18 jours, 22 restaurateurs mis à l'honneur
- Le Marché de Noël (25 novembre au 25 décembre) : plus de 450 000 visiteurs sur la période, plus de 150 stands, de nombreuses animations
- Le Bon Goût d'Aquitaine (30septembre au 2 octobre) : autour de 60 000 visiteurs sur 3 jours, plus de 600 enfants d'écoles de la Métropole accueillis le vendredi au travers d'ateliers pédagogiques. Une manifestation en lien et inscrite dans son quartier : La Bastide

Nous participons aussi à l'organisation d'autres événements comme le Marché de Noël de Pey Berland qui met en avant de jeunes créateurs et leur permet de vendre leurs produits.

Mettre en avant un métier

Nous allons proposer, en lien avec Pôle Emploi, la 5ème édition du Forum des Métiers du Commerce et de l'Artisanat (22 septembre). Ce forum a deux objectifs principaux, permettre aux commerces de recruter l'exhaustivité de leurs besoins en personnel pour la fin d'année et pour les demandeurs d'emploi de remettre l'homme et son savoir être et savoir-faire au cœur du recrutement et non une lettre et un CV. En moyenne, nous accueillons une trentaine d'entreprises et environ I 000 offres d'emploi sont proposées. Une mise en avant et un travail particulier sur le travail des séniors est réalisé lors du forum. Le commerce et l'artisanat sont les premiers employeurs de Bordeaux.

Nous écrivons et éditons un journal trimestriel : Brèves de Bordeaux. 4 numéros par an imprimé à 25 000 exemplaires chacun, distribués deans plus de 2 000 points de dépôts qui mettent en avant des commerçants indépendants soit par une thématique produit, métier ou tendance soit par quartier.

Avec la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes, nous organisons les Étoiles du Commerce et de l'Artisanat qui récompensent quatre commerçants ou artisans bordelais. Il s'agit de la seule manifestation qui mette en avant le savoir-faire et le travail quotidien que ces dirigeants de PME. Plus de 150 commerces participent à ce concours.



Des offres privilèges

Nous avons développé des offres spécifiques à destination des commerçants, des artisans et de leurs salariés.

En effet, les commerçants, depuis le 1 er janvier 2016, sont obligés de proposer à leurs salariés une mutuelle. Nous avons signé un accord et obtenu un tarif groupé spécifique pour nos adhérents auprès de la mutuelle Ociane.

Notre partenaire bancaire, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes, propose à nos adhérents des tarifications et des services spécifiques.

Nos adhérents et leurs salariés peuvent avoir 30% de remise sur leur abonnement au transport TBC.

Nous menons une réflexion sur des offres mutualisées pour la gestion des cartons des commerces du centre ville ainsi que sur les contrats d'entretien des extincteurs.

Les commerçants et les artisans n'ont pas de Comité d'Entreprise et de nombreux salariés des enseignes nationales n'ont que très peu d'offres CE valables à Bordeaux. Nous avons donc mis en place de nombreux services :

- Places de cinéma à partir de 6,30€
- Remises sur de nombreux spectacles de Box office
- Des entrées à prix privilèges chez Calicéo
- Des remises sur des séjours à la montagne (Pyrénées et Andorre)
- Des tarifs spécifiques pour des parcs d'attraction Disneyland et Futuroscope
- Des réductions pour des repas croisières sur la Garonne



LA RONDE DES QUARTIERS DE BORDEAUX

102 rue Sainte Catherine 33000 Bordeaux

05 56 81 12 97

contact.laronde@orange.fr

www. laron dedes quartiers deborde aux. com



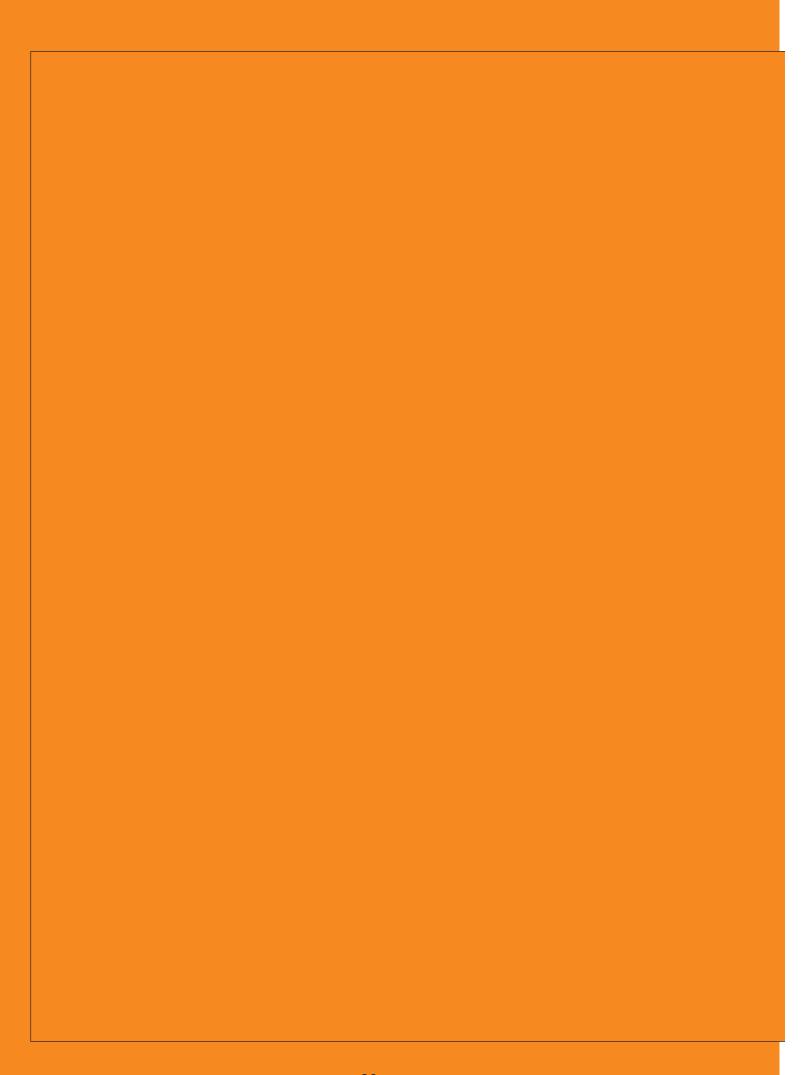


BUDGET PREVISIONNEL 2016Ronde des Quartiers de Bordeaux

CHARGES		PRODUITS			
INTITULE	HT	TTC	INTITULE	HT	TTC
Achats marchandises	286 500	343 800	<u>Subventions</u>	265 000	318 000
Communication	202 500	243 000	CCIB	95 000	114 000
Location matériel / immo.	75 000	90 000	CMARA 33	9 167	11 000
Frais postaux, télécommunications	9 000	10 800	Ville de Bordeaux	95 833	115 000
			Bordeaux Métrole	10 833	13 000
			Département de la Gironde	4 167	5 000
Autres achats	124 500	149 400	Etat - contrats aidés	50 000	60 000
Divers	39 500	47 400			
Sous traitance	17 000	20 400			
Honoraires / Prestations	52 000	62 400	Chiffres d'affaires	318 000	381 600
Fournitures/Fluides/NRJ	16 000	19 200	Cotisations	39 000	46 800
Impôts, taxes	5 000	5 000	Recettes manifestations	279 000	334 800
Charges de personnel	299 000	299 000	Partenariats, Publicités et autres produits	145 000	174 000
			Partenariats, divers produits	96 000	115 200
<u>Divers</u>	13 000	15 600	Publicité	49 000	58 800
écart TVA collectée/déductible		60 800			

TOTAL	728 000	873 600	TOTAL	728 000	873 600





EDITO



A Bordeaux, nous sommes 6 000 commerçants artisans, le plus gros employeur de la ville!

Nous avons des associations dynamiques et impliquées dans la vie de leur quartier, des acteurs quotidiens de rencontre et de lien social. Nous sommes également, nous commerçants et artisans, les premiers représentants de l'accueil touristique de la ville de Bordeaux.

Forte de ses 1 108 adhérents, la Ronde des Quartiers de Bordeaux a, cette année encore, confirmé sa position de plus grande association de commerçants et artisans de France.

Vous soutenir, vous accompagner chaque jour et participer au rayonnement du commerce de Bordeaux, voici ce qui nous anime.

Je suis fier de vous présenter au travers de ce rapport moral, une première dans ce format, les équipes de l'association, les représentations au sein d'organismes ou de groupes de travail et de réflexion qui permettent de professionnaliser et d'ancrer notre association à Bordeaux et pourquoi pas demain dans la Métropole bordelaise. Vous trouverez également l'ensemble des actions et des évènements que nous avons menés avec vous, pour vous, pour le monde du commerce bordelais qui est un acteur essentiel de l'attractivité de notre ville.

Je tiens ici à vous remercier de votre implication et de votre confiance auprès de la Ronde des Quartiers de Bordeaux.

Christian Baulme Président



SOMMAIRE

- La Ronde des Quartiers de Bordeaux en images	4-5
- Informer et structurer les commerçants et artisans	6-7
- Animer les commerces et créer du flux dans la ville	8-9
- Accompagner les associations de commerçants	10-11
- Mettre en avant les métiers et les savoir-faire	12-13
- Zoom sur	14-15
- Nos adhérents	16-17
- Notre fonctionnement	18-19
- La Ronde des Quartiers de Bordeaux c'est aussi	20-21
- Bilan financier	22-23
- Nos partenaires	24-25
- Chiffres clés	26

LA RONDE DES QUARTIERS DE BORDEAUX EN IMAGES

Bon Goût d'Aquitaine

25 au 27 septembre

60 000 à 80 000 visiteurs en 3 jours, plus grande manifestation en extérieur hors centre-ville. Une animation autour du savoir vivre et de l'art de vivre, développée en lien avec le quartier et ses commerces.

ESPACE DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIONS SPORTIVES

Vos Commerçants fêtent le Printemps et l'Automne

Mars et octobre

Organisées deux fois par an, ces opérations permettent à chaque commerce de l'animer de façon ludique et conviviale. 25 000€ de lots à gagner chaque année par les consommateurs.



Les Etoiles du Commerce et de l'Artisanat

19 novembre

Seul concours organisé afin de valoriser et récompenser les commerçants et artisans bordelais au travers de prix. 154 dossiers et 300 personnes présentes lors d'une soirée conviviale et chaleureuse de remise de trophées.



11 au 28 juin

Manifestation emblématique de la gastronomie et du savoir vivre à Bordeaux. Installés trois semaines allées de Tourny, 20 restaurateurs sont venus à la rencontre des Bordelais.



Forum des Métiers du Commerce et de l'Artisanat

24 septembre

30 entreprises étaient présentes place Pey Berland afin de créer un accès direct employeur-candidat. Un espace d'accompagnement spécifique pour les séniors avait été mis en place.

4

Rencontres Numériques

10 mars et 9 juin

Organisées deux fois en 2015, elles ont permis aux commerçants et artisans de mieux appréhender internet. Près de 100 participants à chaque session, mise en relation avec des professionnels bordelais du secteur et des commerçants et artisans référents pour échanger et imaginer leur développement sur le net.



Le Marché de Noël

25 novembre au 24 décembre 400 000 visiteurs se sont pressés allées de Tourny pour découvrir le Marché de Noël. Pendant un mois, les clients de tout le département sont venus découvrir de très nombreuses animations.



Les Braderies

Février et juillet **Près de**

700 commerçants se sont installés dans les rues Sainte Catherine, des Trois Conils et Porte Dijeaux pour faire profiter de leurs dernières démarques. Deux manifestations dans l'année qui rassemblent plus de 400 000 visiteurs de toute la Gironde spécialement venus pour faire de bonnes affaires pendant ces 3 jours.



Informer et structurer les commerçants et artisans

L'association propose et diffuse des outils de sensibilisation et d'information. Elle a développé, par ses contacts, un panel d'offres et d'avantages exclusifs pour ses adhérents et leurs salariés également.



Newsletter et Facebook

Une dizaine de newsletters ont été envoyées à nos adhérents (près de 1000 mails par envoi) afin de les informer sur les évènements, les nouveautés, les informations légales, sur l'actualité de nos partenaires institutionnels... Envoyée à 90% de nos adhérents, le taux d'ouverture de la newsletter atteint 35%.

Notre page Facebook est une vitrine pour inciter les commerçants à utiliser Facebook pour eux-mêmes mais aussi entre eux. Elle permet de renseigner le grand public sur notre actualité, de donner des informations sur différents commerces et les mettre en avant. Nous partageons également les publications de nos associations adhérentes et de nos partenaires.



Rencontres Numériques

Deux réunions sur les nouvelles technologies ont été organisées cette année. Basées sur un système de table ronde, elles sont adaptées à tous les commerçants et artisans, le but étant de les accompagner dans cet environnement en constante évolution. Cela leur permet de mieux appréhender ces outils importants aujourd'hui dans le développement d'un commerce. Lors de ces réunions, nous leur montrons qu'il faut envisager internet comme un moyen de développement et non comme un frein à leur progression. Des intervenants référents dans ce domaine, professionnels bordelais, commerçants et institutions, étaient présents pour les aider et répondre à leurs interrogations.



Colas Michard, Michard Ardillier

« Ces rencontres autour des nouvelles technologies sont une très bonne entrée en matière pour les dirigeants de petites et moyennes entreprises soucieux d'affirmer leur présence en ligne. »



Les Guides

Nous avons diffusé à nouveau la charte éco-commerçants. Il s'agit d'un outil visant à animer l'offre commerciale via différentes mesures adaptées aux besoins de chaque commerce, tout en s'adaptant à la nouvelle demande « verte » des clients.

Une augmentation des touristes, notamment étrangers, a été constatée au cours de ces dernières années. Nous avons donc créé un lexique, en 6 langues, pour inciter et aider les commerçants à accueillir les clients étrangers. Véritable outil pour créer un premier lien avec le client, ce lexique reprend les principaux mots nécessaires à l'accueil de cette clientèle en fonction du type de commerce. Un site mobile est également mis à la disposition des clients étrangers, via un système de QR Code sur des vitrophanies (plus de 75 000 pages vues). Le projet a été conçu en lien avec « Thank You For Coming », dispositif de la CCI de Bordeaux.

6



Accessibilité des Commerces

Nous avons créé trois guides pour permettre aux commerçants et artisans d'être en conformité avec la loi du 11 février 2005. Le premier guide leur a permis d'effectuer une auto-évaluation, afin de savoir s'ils étaient aux normes. La nouvelle règlementation facilitant l'accès des commerces aux personnes en situation de handicap est entrée en vigueur le 1er Janvier 2015. Un guide pour connaître les bonnes pratiques auprès des clients non ou malvoyants et un guide avec les bases de la Langue des Signes Française ont permis de sensibiliser les commerçants à l'accueil de ces clientèles. De plus, des réunions ont été organisées pour aider les commerçants dans la réalisation de leur dossier Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmée).

"

Alfredo Julio, Vice-Président de la CCI de Bordeaux

« La nouvelle règlementation facilitant l'accès des commerces aux personnes handicapées et à mobilité réduite, entrée en vigueur le ler janvier 2015, a beaucoup mobilisé la CCI de Bordeaux. Dès 2013, nous avons commencé à informer et à accompagner les commerçants pour faciliter la mise aux normes de leur établissement. Cette action, nous l'avons conduite conjointement avec la Ronde des Quartiers de Bordeaux pour les commerces bordelais, avec pour défi commun d'aider les commerces à s'adapter et d'améliorer l'accueil des clients en situation de handicap. »

Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes propose à nos adhérents de nombreuses offres privilégiées, que cela soit sur la commission de mouvement avec un taux de 0,05% ou des offres de bienvenue.

Notre partenaire bancaire propose des avantages exceptionnels à nos adhérents. Besoins professionnels, privés ou pour leurs collaborateurs, ils répondent aux attentes des adhérents et les accompagnent.

Congrès et Expositions de Bordeaux et tarifs avantageux

Nos adhérents ont la possibilité de bénéficier d'entrées gratuites à la Foire Internationale de Bordeaux et sur les Salons Vivons, grâce au partenariat que nous entretenons avec Congrès et Expositions de Bordeaux

Ils peuvent également profiter de tarifs de type « comité d'entreprise », auprès du cinéma Mégarama (Bordeaux Bastide), chez Box Office, au Théâtre National de Bordeaux (TNBA), au Théâtre des Chartrons, au Rocher Palmer et aussi chez Calicéo. La newsletter permet de retrouver la programmation, ainsi que les tarifs.

Livraison

Nous avons développé un service pratique pour les commerçants et artisans. Le véhicule utilisé pour ces livraisons, ainsi que son chauffeur, sont des liens privilégiés avec les commerces des quartiers pour entretenir le contact et pour diffuser nos documents. Ce véhicule est mis au service des associations de commerçants et d'artisans lors de la mise en place de leurs animations. Sur toute l'année 2015, nous avons effectué 74 livraisons et généré 3 105 contacts commerçants et artisans grâce à ce service.

Pass TBC

En étant adhérents de la Ronde des Quartiers de Bordeaux, les salariés et entrepreneurs peuvent bénéficier de 30% de remise sur le Pass TBC, soit 24,50€ par mois au lieu de 35€ pour un abonnement annuel (économie de 126€ par an et par abonnement). Ce pass permet de circuler facilement et rapidement au sein de la Métropole, mais aussi de favoriser le transport responsable. En effet, le réseau TBC est un moyen écologique et rapide. En 2015, il y avait 1282 Pass TBC en circulation via la Ronde des Quartiers de Bordeaux.

Mutuelle Ociane

Depuis le 1er janvier 2016, toute entreprise doit proposer à ses salariés une mutuelle. Afin d'aider nos adhérents à remplir cette obligation, en partenariat avec la mutuelle Ociane, nous avons développé des offres. Les adhérents bénéficient d'un tarif préférentiel et d'un contact privilégié. La fédération de commerçants et artisans au sein d'une même association leur permet de profiter de tarifs très préférentiels. Ces offres sont modulables selon les besoins. Il existe une douzaine de choix de couvertures adaptées à chacun pour être en règle par rapport à la loi.

Animer les commerces et créer du flux dans la ville

L'association crée des évènements ou des opérations d'animation tout au long de l'année afin d'attirer les consommateurs à Bordeaux, mettre en avant une image dynamique du commerce de la ville et permettre aux commerces de fidéliser et de récompenser leurs clients.



Les Epicuriales

Les Epicuriales proposent, sur près d'un hectare, une offre de restauration festive et destinée à tous. Avec plus de 3 000 places assisses, 350 000 visiteurs et 80 000 repas, cette manifestation crée une animation forte afin d'attirer de nombreux clients à Bordeaux. De nombreuses animations, ainsi que le restaurant gastronomique les Etoiles d'Epicure valorisent la qualité de la restauration bordelaise. Une vingtaine de restaurateurs, en majorité issus de la Métropole, participent et animent les Epicuriales tout en faisant leur promotion durant la manifestation.



Les Braderies d'été et d'hiver

Les 3B, Bordeaux, Braderies et Bonnes affaires, se déroulent pendant 6 jours (3 jours en été et 3 jours en hiver). Près de 700 commerçants sédentaires et non sédentaires bradent leurs produits. La braderie concerne les principaux secteurs du centre-ville : rue Sainte Catherine, rue Porte Dijeaux, cours de l'Intendance, rue des Trois Conils et place de la Victoire. Elles ont rassemblé plus de 400 000 visiteurs. Il s'agit du deuxième plus gros week-end en termes de chiffres d'affaires sur la période des soldes. Elles permettent de dynamiser les commerces et d'augmenter leurs ventes peu avant la fin des soldes, d'avoir un flux plus important et de déstocker les magasins. Les offres sont différentes entre sédentaires et non sédentaires, ce qui permet d'élargir la clientèle girondine.

Le Marché de Noël

Le Marché de Noël de Bordeaux existe depuis maintenant 22 ans. Pendant cinq semaines, 200 chalets s'installent allées de Tourny et proposent une offre complémentaire et festive. Des produits originaux et de nombreuses animations créent une attractivité supplémentaire et attirent une clientèle de tout le département. Ainsi, 400 000 visiteurs viennent en centre-ville découvrir le plus grand Marché de Noël de la région.

En 2015, une partie du Marché de Noël s'est exportée place Pey Berland du 11 au 23 décembre. Six nouveaux commerçants et artisans de talents, entourés de trois commerces plus aguerris, se sont réunis pour offrir aux visiteurs un Noël de solidarité et de partage. Les 6 créateurs présents se sont lancés dans l'entrepreneuriat grâce au crédit solidaire. Ces jeunes entreprises ont été soutenues par des commerçants installés depuis longtemps qui leur ont prodigué des conseils avisés pour aller à la rencontre de leur clientèle dans les meilleures conditions.



Maribel Bernard, Conseillère municipale déléguée au commerce et à l'artisanat, Conseillère Métropolitaine

« Les braderies font partie des grands rendez-vous du commerce bordelais. Leur organisation donne lieu à une mobilisation efficace des services de la Ville en lien avec la Ronde des Quartiers de Bordeaux. Et la qualité de ce travail collaboratif contribue fortement au succès de ces évènements commerciaux tant attendus des consommateurs.

Et au-delà des braderies, je tiens à réaffirmer mon attachement à tous les rendez-vous commerciaux qui animent Bordeaux tout au long de l'année et renforcent son attractivité commerciale. J'ai à cœur de soutenir toutes les initiatives prises par les commerçants et les artisans, acteurs incontournables de la proximité, du lien social et de la vie économique bordelaise, pour favoriser le développement de leur activité.

Bordeaux est le premier pôle commercial de la grande région et la qualité de nos commerces et de nos artisans y est pour beaucoup! Il est primordial que cette belle dynamique perdure! »

8



Joël Vallée, Astronomie Espace Optique

« Cet évènement nous aide à communiquer et à dynamiser nos commerces de proximité pour mieux se faire connaître. La Ronde des Quartiers de Bordeaux permet de nous valoriser et de fidéliser notre clientèle. Avec le Ronde des Quartiers de Bordeaux, nous avons tout à gagner pour mieux vendre. »

Les Semaines Commerciales

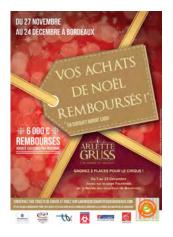
Les opérations « Vos Commerçants fêtent le Printemps ou l'Automne » ont pour objectif de créer une dynamique commerciale forte dans la ville, notamment en centre-ville, de manière à fidéliser la clientèle et animer les commerces bordelais. Cette animation rassemble 1 000 participants pour 2 000 à 5 000 lots d'un montant total de 12 500€ pour chaque opération. L'évènement a lieu deux fois par an avec un nombre de participants en augmentation. Les adhérents nous font parvenir des retours positifs et de plus en plus de commerçants souhaitent participer à l'opération (Mériadeck, Promenade Sainte Catherine...). Les coupons de jeu sont distribués dans les 8 quartiers de la ville avec au moins 1 lot gagnant par commerce.

Patrick Gonzalez, La Cordonnerie Saint Michel

« Je trouve que la Ronde des Quartiers de Bordeaux apporte beaucoup aux commerçants surtout avec les Brèves de Bordeaux qui présentent les nouveaux commerces et les plus anciens d'une façon sympathique.

Pour Vos commerçants fêtent le Printemps ou l'Automne, c'est l'occasion de faire profiter nos clients des avantages que la Ronde des Quartiers de Bordeaux propose.

Ils sont toujours ravis de repartir avec un ticket gagnant. Ces évènements permettent la dynamisation de notre commerce. »





Aurore Dagnas, Salon Aurore D

« Le fait de participer aux animations de Noël de La Ronde des Quartiers de Bordeaux est un moyen de fédérer notre cours Galliéni à Bordeaux Talence apportant un plus à la vie de quartier avec nos clients qui sont friands d'animations. »

Vos achats de Noël remboursés

Pour Noël, une animation est proposée afin de différencier les commerces adhérents de la Ronde des Quartiers de Bordeaux. Leurs clients cumulent leurs tickets d'achats, effectués du 25 novembre au 24 décembre, pour tenter de gagner des chèques cadeaux Bordo'Cado. Les 40 gagnants tirés au sort ont été remboursés de leurs achats pour une valeur maximale de 150 €. Près de 6 000€ de chèques Bordo'Cado ont ainsi été offerts aux clients gagnants, qu'ils dépenseront chez les commerçants et artisans adhérents.

Danielle Derogis, Association des commerçants Barrière Judaïque

« Les commerçants et artisans adhérents de l'association apprécient beaucoup l'opération Vos achats de Noël remboursés. En effet, durant tout le mois de décembre, cela leur permet de satisfaire leur clientèle et d'animer leur commerce.

Il y a 40 gagnants pour un maximum de 150€ chacun, le montant et le nombre de gagnants sont donc très attractifs pour les personnes qui jouent. Outre la satisfaction que leurs commerçants les aient fait gagner, les clients sont heureux de venir dépenser et se faire plaisir avec les chèques Bordo'Cado dans leur commerce de proximité.

Le jeu anime et incite le client à revenir, c'est donc parfait pour mes adhérents. »

Accompagner les associations de commerçants

Inciter, faciliter et favoriser la création d'associations de commerçants de quartiers reste l'une de nos actions essentielles. Nous avons développé de nombreux outils et des moyens humains afin de les aider à réaliser leurs manifestations, maintenir le lien et participer à la gestion administrative.



Rencontres entre Présidents

Plusieurs rencontres entre Présidents d'associations ont été organisées, afin d'échanger sur les thèmes d'actualité, les expériences réussies et les problèmes rencontrés. Nous favorisons ces rencontres pour les accompagner dans leurs problématiques quotidiennes. Vrais moments de partage et de réflexion, elles permettent de favoriser les contacts inter-associations et de soutenir les Présidents dans leurs missions.



Thierry Herpin, L'Imagier

« Il est très important pour moi de rencontrer les différents Présidents d'associations de commerçants des autres quartiers. C'est un des rares moments où nous pouvons faire connaissance car nous sommes tous très pris par notre activité professionnelle. Nous avons la même volonté, animer, dynamiser et créer des liens dans nos quartiers. Nous pouvons échanger nos idées, parler de nos difficultés qui sont souvent les mêmes et envisager de faire des actions communes. C'est toujours un moment convivial qui nous permet de nous ouvrir un peu plus aux autres et nous fait sentir moins seul. »



« A la découverte de la rue Judaïque et Saint Seurin »

Emplois Mutualisés

La Ronde de Quartiers de Bordeaux met à disposition 4 salariés, qui travaillent de façon mutualisée, pour différentes associations de commerçants de Bordeaux. (Grosse Cloche, Saint Augustin, Nansouty, Saint Sernin, Judaïque, Fondaudège, Saint Michel, Barrière de Pessac, Grand Parc). Cela leur permet de développer au mieux leur travail d'animation et de soutien aux commerces de proximité.

11

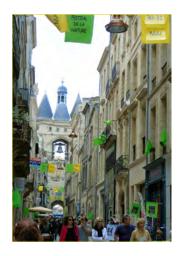
Isabelle Laurent, Mariza Henguift

« L'utilisation des emplois mutualisés proposés par la Ronde des Quartiers de Bordeaux permet de déléguer certaines tâches, favorise la communication entre adhérents et nous apporte d'autres compétences (par exemple médias). »

Sabine Immer, Pharmacie de la Flèche

« Ces salariés ont le temps d'être sur le terrain et font le lien entre les membres du bureau et les adhérents. Lorsqu'on les sollicite, ils sont très réactifs et facilitent le fonctionnement entre les membres du bureau et les adhérents. Ils nous aident également dans la recherche de sous-traitants pour des devis, etc... »

10



Soutien aux Manifestations

La Ronde des Quartiers de Bordeaux met à la disposition des associations des compétences afin qu'elles puissent réaliser leurs différents évènements. Notre but est de les soutenir et de les accompagner dans la « professionnalisation » de leur communication pour qu'elles puissent réussir au mieux leurs évènements. Notre champ de compétences va de la réalisation de leur dossier de manifestation à la recherche de partenaires, ou encore la création graphique. Ainsi, La Ronde des Quartiers de Bordeaux a contribué à la réalisation d'évènements comme le Festival de la Nature (Grosse Cloche) ou la Fête de l'Huître (Saint Augustin)...



Danielle Pendanx, Danielle Créations

« L'association la Ronde des Quartiers de Bordeaux met à notre disposition un salarié qui vient nous aider dans nos nombreuses démarches, à un prix très intéressant... Soutien apprécié de tous!»

Ingrid Fauché, Cléopâtre Lingerie

« Depuis plus d'un an maintenant, notre association de commerçants bénéficie de l'aide de jeunes personnes, ayant un contrat avec la Ronde des Quartiers de Bordeaux. Cette aide nous est précieuse puisque la mobilisation de nos adhérents est très aléatoire et que le métier de commerçant est très prenant. Pour pouvoir finaliser certaines actions d'animation, mais aussi pour gérer un côté plus administratif (récupération des cotisations, nouvelles inscriptions) cette aide aujourd'hui nous est essentielle. Elle permet également de faire le lien entre les adhérents puisque nous n'avons pas forcément le temps d'aller à leur rencontre régulièrement. »



Cartes de Fidélité

La carte de fidélité permet de créer un lien plus fort entre les habitants et les commerçants et artisans d'un quartier et ainsi favorise la consommation locale. Véritable outil d'animation, de fidélisation et de dynamisation des commerces de proximité, elle est gratuite et accessible quel que soit le type de commerce et son panier moyen. Il suffit au client de réaliser 50 achats dans son quartier pour pouvoir participer au tirage au sort mensuel et ainsi tenter de gagner entre 150 et 200€ de chèques cadeaux. Un système simple qui permet aux commerçants d'avoir un budget clair. Les chèques sont d'un montant unitaire de 5€, afin de s'assurer d'une utilisation possible dans tous les commerces du quartier et de permettre l'équité entre les commerces.



Jean Charles Ledit, Pharmacie du Grand Parc

« L'adoption de la carte de fidélité permet, et c'est important, de créer un lien entre les commerçants mais pas seulement puisqu'elle permet également de fidéliser les clients. »

Prêt de Matériel

Nous possédons du matériel que nous mettons gracieusement à disposition des associations de commerçants. Nous possédons entre autres : douze tentes, une marronière, une machine à barbes à papa, une galettière, une sonorisation mobile, du matériel de chauffe et tous les éléments nécessaires à l'organisation d'un loto. L'ensemble de ces matériels permet aux associations de diminuer leurs frais, de se créer des recettes et de faciliter leur organisation.



Christophe Viaud, APC Viaud

« L'Association ORGAVI remercie la Ronde des Quartiers de Bordeaux et ses animateurs qui sont toujours à l'écoute et qui nous aident à réaliser les prestations nécessaires au développement de notre quartier et à ses animations. Leur dévouement et le prêt de matériel sont un plus certain pour le bon fonctionnement de notre association. »

Roger Bassani, Secrets de Pain

« Depuis la création de notre association, la Ronde des Quartiers de Bordeaux nous apporte une aide précieuse, tant du point de vue administratif que sur le prêt de matériel. Création d'affiches et de flyers, prêt de tentes... notre association a très peu de moyens et sans l'aide efficace de la Ronde des Quartiers de Bordeaux, nous ne pourrions pas organiser de manifestations. »

Mettre en avant les métiers et les savoir-faire

En plus de son implication dans de très nombreux réseaux et d'actions emblématiques comme les Etoiles du Commerce et de l'Artisanat ou le Bon Goût d'Aquitaine, la Ronde des Quartiers de Bordeaux propose des animations métiers, des concours autour des expertises et une valorisation du travail quotidien des commerçants et artisans de Bordeaux.



Les Brèves de Bordeaux

Depuis décembre 2006, le magazine trimestriel gratuit Brèves de Bordeaux est édité et distribué à 25 000 exemplaires dans tous les commerces bordelais et auprès des institutions de la ville. Le but est de promouvoir auprès du grand public, les commerçants et artisans adhérents, grâce à des articles rédigés par La Ronde des Quartiers de Bordeaux. Chaque magazine se compose d'une partie actualités mettant en avant les évènements du moment et de rubriques par quartier ou métier. Des encarts publicitaires sont commercialisés afin de couvrir les frais d'impression.

12

Restaurants en Fête

Cet évènement permet de défendre et de mettre en avant le talent des restaurateurs girondins. Cette année, c'est Thomas Brasleret, Nicolas Magie et Benoît Mary, Chefs Etoilés et Maître Restaurateur, qui ont créé le menu unique basé sur des produits locaux et de saison. 20 chefs girondins ont ainsi participé et reproduit ce menu tout en y apportant leur savoir-faire personnel.

Afin de présenter le menu unique et de créer un lien entre restaurateurs, une démonstration a été organisée au Centre de Formation du Lac (ICFA). Celle-ci a été filmée pour permettre aux participants absents de visualiser les recettes en complément des fiches recettes. Postées sur YouTube®, les vidéos ont été visionnées près de 780 fois. Des partenaires ont été associés afin de proposer un prix de menu attractif, tout en conservant la marge des restaurateurs. C'est ainsi que le Syndicat Viticole des Graves a offert des bouteilles de vin à chaque restaurant participant. L'offre proposée au grand public était un menu à 49 € pour deux personnes.

L'un des restaurateurs participants a fait 120 couverts sur la période et une moyenne de 40 à 50 repas par restaurant a été constatée, soit un total estimé à près de 1 000 menus.



11

Benoît Mary, Restaurant l'Absolu, Délégué Gironde de l'Association des Maîtres Restaurateurs

« Cet évènement a permis de mettre en avant les Maîtres Restaurateurs. J'ai pu travailler en étroite collaboration avec des Chefs Etoilés, ce qui a été un réel plaisir. J'espère pouvoir y reparticiper si l'occasion se présente! »



La Fête du Pain

Depuis 2012, La Fête du Pain a trouvé sa place au cœur de la ville de Bordeaux. Une cinquantaine de candidats sont en compétition pour mettre en avant leur savoir-faire, le but étant de valoriser le métier de boulanger et son expertise. Un jury de professionnels, dont un Meilleur Ouvrier de France, et de consommateurs se réunit afin d'élire la meilleure baguette de tradition. Les gagnants bénéficient de publications d'articles dans divers médias locaux. Les précédents gagnants ont pu enregistrer une hausse de la fréquentation dans leur commerce d'un minimum de 20%.



Eric Agullo, Vice-Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale

« Organiser la Fête du Pain et l'élection de la meilleure baguette de Bordeaux et de Gironde, c'est reconnaître le savoir-faire de nos artisans boulangers et de les faire connaître auprès du grand public!

Une occasion de valoriser chefs d'entreprise et salariés sur le territoire girondin qui sont présents au quotidien pour nous proposer des produits de grande qualité.

C'est aussi une émulation chez les professionnels qui se prennent au jeu du concours! »

Alain Lanneau, La Renaissance du Pain

« La participation à la Fête du Pain, organisée par la Ronde des Quartiers de Bordeaux, est primordiale pour les artisans. En 2014, j'ai reçu le ler prix ce qui m'a permis de booster mes ventes en baguettes de tradition de l'ordre de 100% et à ce jour je suis encore à +50% sur ce produit, sans compter une fréquentation de mon magasin en forte augmentation. »



Forum Promenade Sainte Catherine

Lors de ce forum dédié aux entreprises du nouveau centre commercial situé en plein cœur de Bordeaux, 12 entreprises étaient présentes pour proposer les postes à pourvoir. De 9h à 10h un job dating et une présélection de candidats étaient organisés sur rendez-vous pour toutes les enseignes et, à partir de 10h, les demandeurs d'emploi ont pu passer des entretiens en direct jusqu'à 18h. La sélection s'est faite par rapport à un savoir être et non sur CV. Environ 800 visiteurs se sont présentés pour environ 200 postes à pourvoir. Ce forum a permis de mettre en avant le nouveau centre commercial et le commerce bordelais, 1er employeur de la ville. L'ouverture au public de la Promenade Sainte Catherine a eu lieu le 8 octobre 2015.

Pour la troisième année consécutive, un concours de vitrines a été organisé à l'occasion du 8ème Tournoi International de Tennis ATP de Bordeaux. Ce concours permet de créer un lien entre les de évènements Bordeaux et commerçants. Le tournoi est réputé et permet aux commerçants de participer à un évènement de notoriété internationale. Un vote sur Facebook permettait de faire gagner 5 commerces avant obtenu le plus de « Like ». Cela a permis de mettre en avant les commerces de la ville qui deviennent acteurs de ce qui se déroule à Bordeaux.

Concours de vitrines Primrose



Jean Louis Gachet, Commissaire Général de la Villa Primrose

« Le concours de vitrines Primrose « Les balles s'emballent » organisé en collaboration avec la Ronde des Quartiers de Bordeaux s'inscrit dans le thème « En mai, tout Bordeaux joue au tennis ». L'idée était d'investir le centre-ville en amont du tournoi international de tennis ATP de Bordeaux BNP Paribas Primrose, pour sensibiliser les Bordelais à cette manifestation à travers les commerces de proximité. Le but étant de transmettre que ce tournoi était le leur et que la Villa Primrose, club centenaire attaché aux valeurs du sport et à la tradition locale, avait envie de les accueillir durant toute la semaine du tournoi pour voir des matchs et partager de grands moments de sport. »



Vincent Mauvage, Promenade Sainte Catherine

« Un exemple de collaboration exemplaire entre privé, monde associatif et administrations, l'organisation du Forum Emploi en juillet 2015, 100 jours avant l'ouverture de la Promenade Sainte Catherine a permis à plus de 500 personnes de postuler pour un des 200 postes à pourvoir. Un vrai succès et une réussite.

Cette collaboration nous a permis de faciliter la mise en relation entre nos commerçants et les candidats, tout comme le process de recrutement. Merci La Ronde des Quartiers de Bordeaux!»

LA RONDE DES QUARTIERS DE BORDEAUX ZOOM SUR...



Le Bon Goût d'Aquitaine

Le plus grand marché à ciel ouvert d'Aquitaine propose aux Girondins, pendant 3 jours, de rencontrer des producteurs et de profiter d'une offre autour de l'art de vivre (150 entreprises présentes). Cette manifestation, accueillant entre 60 000 et 80 000 visiteurs, s'inscrit dans le quartier de la Bastide qui participe activement à sa préparation, grâce à des bénévoles. Cette opération permet de mettre en avant les filières courtes, les savoir-faire de nombreuses professions, de découvrir et de déguster de nombreux produits. De nombreuses animations sont proposées aux adultes et aux enfants. La journée du vendredi est consacrée à l'accueil d'environ 400 enfants afin de leur expliquer l'origine des produits, les bonnes pratiques alimentaires, écologiques, de santé et de leur montrer la fabrication de certains produits. Les commerces du quartier sont impliqués et satisfaits. Un espace restauration est disponible et trouve toute sa dynamique. Le Bon Goût d'Aquitaine s'est tourné vers le Bien Vivre en intégrant la thématique de « Bouge ta santé » avec un pôle sportif et des ateliers sur ce thème.





Dominique Emié, bénévole du Bon Goût d'Aquitaine

« Je suis bénévole depuis de nombreuses années, cette manifestation m'intéresse à plusieurs niveaux. Elle met en lumière notre quartier, elle privilégie les circuits courts et les produits artisanaux fabriqués par des exploitants souvent passionnés et fiers de leur région et pour l'épicurien que je suis, c'est un bonheur! Il ne faut pas oublier le côté convivial de cet évènement et le lien social qu'il génère entre l'équipe organisatrice, les producteurs et les bénévoles bastidiens. Dans cette période trouble et morose, c'est notre petit rayon de soleil »

Delphine Domergue, Epicerie Domergue

« Le Bon Goût d'Aquitaine est une manifestation qui évolue au fil des années tout en gardant son âme populaire et ses producteurs engagés. Un événement important pour mon épicerie qui toute l'année présente le travail de ces éleveurs, bergers, apiculteurs... d'Aquitaine, heureux de nous parler de leur travail si difficile et tellement passionnant. Une manifestation de bon goût!»

Forum des Métiers du Commerce et de l'Artisanat

Le Forum Emploi des Métiers du Commerce et de l'Artisanat est organisé en partenariat avec Pôle Emploi et sous forme d'un village éphémère installé place Pey Berland. Il constitue le plus grand forum emploi de la région, attire entre 3 500 et 4 000 visiteurs et participe à la mise en avant des commerçants et artisans comme premier employeur de la ville. Son but est de dynamiser l'emploi sur le secteur marchand de Bordeaux. Il crée un accès direct entre les employeurs et les demandeurs d'emploi avec plus de 1 000 postes à pourvoir. 30 enseignes emblématiques du commerce y sont réunies telles que Cdiscount, Auchan, Pimkie, Jardin des Fleurs, Sephora, FNAC... Les enseignes, ne pouvant être présentes ou n'ayant que peu de postes à pourvoir, ont participé au Forum par le biais de @recrutement. Un espace réservé aux séniors a été développé avec 4 tables rondes organisées autour du thème de l'emploi des séniors au sein du commerce : la retraite et le travail salarié ; le bon âge pour entreprendre...





Frédéric Toubeau, Directeur Régional Pôle Emploi

« La 5ème édition du Forum Emploi des Métiers du Commerce et de l'Artisanat a démontré l'efficacité et la pertinence de notre partenariat avec la Ronde des Quartiers de Bordeaux et le soutien de la Mairie de Bordeaux. Cette manifestation est désormais un rendez-vous phare de l'emploi en Gironde. Je tiens également à souligner l'engagement de tous les partenaires indispensable à la réussite de cette manifestation au service de l'emploi aux côtés de la Ronde des Quartiers de Bordeaux et de Pôle emploi. Avec plus de 1000 postes à pouvoir sur une journée cet évènement incontournable favorise la rencontre directe entre employeurs et candidats.

Je suis certain que l'édition 2016 permettra d'agir directement pour le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi de Bordeaux Métropole et répondre ainsi aux attentes des professionnels des métiers du commerce et de l'artisanat. »

Virginie Calmels, Adjointe au Maire de Bordeaux en charge de l'Economie, l'Emploi et la Croissance Durable, Vice Présidente de Bordeaux Métropole

« Ancrés dans notre territoire, garants du lien social, animateurs de la vie locale, les commerces et les artisans sont des créateurs d'emplois et de richesse de notre économie locale. Le Forum des Métiers du Commerce et de l'Artisanat est l'illustration parfaite de cette démarche devenant en quelques années un rendez-vous incontournable. L'emploi est la 1ere préoccupation des Français et a fortiori des Bordelais, ce n'est qu'en mettant toutes nos forces en commun que nous pourrons combattre le fléau du chômage. La Ronde des Quartiers de Bordeaux, Pôle Emploi, la Maison de l'Emploi, la CCI de Bordeaux, la CMAI33, tous les acteurs de l'emploi se mettent en relation quotidiennement pour innover et trouver des solutions. Grâce à Alain Juppé, Bordeaux connaît un développement majeur au sein duquel les commerçants et les artisans ont un rôle à jouer. La Ronde des Quartiers est là pour porter haut leurs voix! »

Les Etoiles du Commerce et de l'Artisanat

Cette opération, créée en partenariat avec la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes, met en avant le savoir-faire des commerçants et artisans. Un concours est organisé autour de 3 thématiques : l'Entreprenariat, l'Innovation et la Responsabilité Sociale et Environnementale. Un quatrième prix est décerné pour le Coup de Cœur du Jury. Nous avons reçu 154 dossiers de candidatures. Les lauréats bénéficient d'une mise en avant de leur enseigne grâce à une campagne de communication dans le journal Sud Ouest et sur la radio Wit FM, partenaires de l'évènement. Le public est sollicité pour voter et permettre à leurs commerces préférés de gagner et ainsi témoigner de leur attachement aux commerces de proximité. Une soirée de gala est organisée pour récompenser les lauréats, faisant de cette opération un évènement annuel incontournable et convivial. La soirée se déroule au Palais de la Bourse, au cœur de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Bordeaux.



Thierry Forêt, Membre du Directoire de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes

« En tant que banque régionale de proximité, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes a l'ambition d'être utile à tous.

A travers les Etoiles du Commerce et de l'Artisanat nous souhaitons valoriser ces entrepreneurs de talent qui participent à la grandeur de Bordeaux.»

François Petitet, Herbéo

« Recevoir l'Etoile de l'Innovation fut un grand plaisir et la satisfaction de voir à quel point notre désir de faire vivre et évoluer notre métier au plus près des demandes des clients actuels était reconnu par nos pairs. Grâce à ce prix la modernité des initiatives d'Herbéo a été mieux connue, le quartier du village de la Grosse Cloche mis en lumière et nos fidèles clients confortés dans leur choix d'exigence, de qualité et de service personnalisés. »



Nos adhérents

1108 adhérents en 2015

403 adhérents hors associations

705 adhérents via les associations

77% de commerces indépendants

21 383 contacts

29% d'enseignes

21 associations adhérentes

- **Grand Parc**

- **Grosse Cloche**

- Judaïque / Saint Seurin

- Barrière de Pessac
- La Benauge

- Nancel Pénard / Saint Sernin Saint Augustin

Delphine Gloux, Cash Cosmetic

« En tant que commerce indépendant, nous sommes isolés à Bordeaux Bacalan. La Ronde des Quartiers de Bordeaux crée un lien avec d'autres acteurs économiques de notre taille et nous permet de confronter nos expériences respectives. Les animations mises en place donnent une dynamique commerciale et créent une image positive de notre entreprise pleinement intégrée dans le tissu économique et associatif de la ville. »

Laurent Tabouy, Pharmacie de la Benauge

« La Ronde des Quartiers de Bordeaux nous permet tout simplement d'exister en tant qu'association regroupant peu de membres. Elle nous permet d'avoir accès à des services (reprographie, affiches, cartes de fidélité...) que nous ne pourrions pas nous offrir avec nos petits moyens. De plus, elle nous permet de nous structurer et d'offrir à nos clients des animations.»

Sixtine Delostal, Nice Things

« La Ronde des Quartiers de Bordeaux est un partenaire important pour nos commerces bordelais car elle permet de nous fédérer et de mutualiser nos moyens d'action pour dynamiser notre activité. Nous avons ainsi l'opportunité de rencontrer les commerçants d'autres quartiers de Bordeaux pour échanger sur nos expériences et nos problématiques. Toute l'équipe est très accessible et toujours à notre disposition pour nous aider dans la promotion de nos commerces. Nous avons également plus facilement accès aux différents interlocuteurs institutionnels depuis notre adhésion à La Ronde des Ouartiers de Bordeaux. »

Eléonore Baloud. Centre Commercial Mériadeck

« Le centre commercial Mériadeck est adhérent à la Ronde des Quartiers de Bordeaux au nom de tous ses commerçants (environ 70 boutiques et restaurants, du commerçant indépendant à l'enseigne internationale). J'apprécie la disponibilité des interlocuteurs de l'association et la proximité qui a été développée avec les quartiers disposant de responsables dédiés. Nous avons pu créer une synergie inédite avec l'association de commerçants voisine afin de donner une dimension « quartier » à notre évènement estival Mériadeck Plage, un succès à renouveler en 2016. Le prêt de matériel pour les animations est également un service très appréciable et à développer. »

16

Notre fonctionnement

Les adhérents

élisent

- Associations de commerçants
- Commerces indépendants
- Centres commerciaux
- Grandes enseignes

Le Conseil d'administration

désigne

- 27 membres
- En charge de la gestion, direction et administration de l'association

La Ronde des Quartiers de Bordeaux s'est développée autour de 5 valeurs : Fédérer, Développer, Animer, Dynamiser et Structurer.

Qu'ils soient indépendants, associations de commerçants, grandes enseignes, centres commerciaux, nos adhérents sont réunis, unis et acteurs autour du même sujet : le commerce de Bordeaux.

Une ville dynamique et un commerce réactif sont des éléments indispensables à une bonne fréquentation. Le Conseil d'Administration a été élu par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 octobre 2013 pour une durée de 3 ans. Depuis la réforme des Chambres Consulaires, la CCI de Bordeaux a intégré les organes de direction de la Ronde des Quartiers de Bordeaux lors de l'Assemblée Générale du 1er avril 2015.

Conseil d'Administration représentatif du commerce de notre ville, car il est constitué de la quasi-totalité des associations de commerçants et artisans de quartiers, commerciaux, grands centre commerces et commerçants indépendants de Bordeaux. Les représentants du commerce de la Mairie de Bordeaux, de la CCI de Bordeaux et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale section Gironde (CMAI33) systématiquement conviés.

18

Le Bureau dirige les actions de

- 13 membres
- Veille au bon fonctionnement administratif, financier et humain de l'association

L'équipe professionnelle

- 10 salariés
- Met en oeuvre et développe les actions validées et organise les évènements récurrents

Bureau de l'association ďun composé Président, un Vice-Président (désigné parmi les représentants de la CCI de Bordeaux), un Vice-Président issu des quartiers, Vice-Présidente une issue centre-ville, en charge des Epicuriales et du Marché de Noël, une Secrétaire Générale, un Secrétaire Général Adjoint, un Trésorier, une Trésorière Adjointe et de membres et membres associés.

Le Bureau assure collégialement la gestion courante de l'association et veille à la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration. Il se réunit une fois par mois.

L'équipe de la Ronde des Quartiers de Bordeaux a été créée en 2010.

Ses salariés sont affectés à des tâches particulières telles que : le lien avec le terrain (centre-ville, quartiers, associations de quartiers...), la création et l'organisation d'évènements, la communication et les relations presse, la gestion administrative et financière, la vente d'espaces publicitaires et la recherche de partenaires.

Parmi eux, quatre personnes sont détachées au service d'associations de quartiers en soutien à leur fonctionnement et à l'organisation de leurs évènements.

LA RONDE DES QUARTIERS DE BORDEAUX C'EST AUSSI

La Ronde des Quartiers de Bordeaux, tout au long de l'année, s'implique pour une bonne représentation du commerce et de l'artisanat bordelais. Ainsi, elle noue des partenariats, accompagne des actions, participe à des réflexions, informe et s'intègre à la vie de la ville, sans oublier un soutien actif aux associations caritatives.



Accompagner

Thank You For Coming Pass Sénior Bordeaux S.O Good Croissance Durable VigiEntreprise 33 Golf de Bordeaux Lac





Représenter

Informations et réunions sur les travaux de la rue Sainte Catherine Informations et réunions sur les travaux de la rue Fondaudège Informations et réunions autour des terrasses de Saint Michel Le devenir du Centre Commercial La Benauge Commission Consultative des Services Publics Locaux Comité d'éthique de la vidéo protection Office de Tourisme de Bordeaux Métropole CAIO (Centre d'Accueil d'Information et d'Orientation): 115...

Soutenir

Les Clowns Stéthoscopes Association des Paralysés de France Pour un Sourire d'Enfant Princesse Manon Pain de l'Amitié Relation Québec (47e Parallèle) Banque Alimentaire Restos du Coeur



Informer

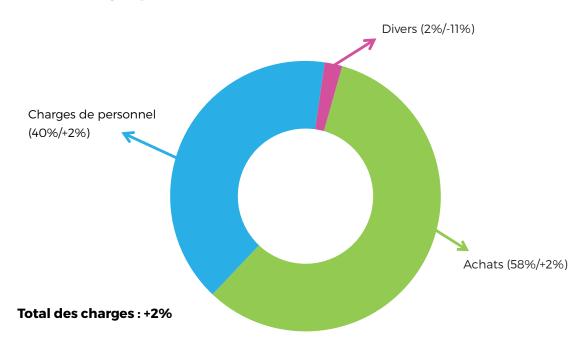
Marathon Bordeaux Métropole Box Accessibilité de la CCI de Bordeaux Découverte de la Promenade Sainte Catherine Campagne de communication « Nos commerçants ont du Talent » Lancement du #bdxmoncommerce



Manacom : réseau des Managers commerce SOLOMO : Social Local Mobile Ronde de Gironde Illuminations de Noël Réflexion sur la gestion des déchets du centre-ville Mois de l'Economie Sociale et Solidaire Concours des Villes amies des Aînés Symposium Aquitain des Professionnels des Séniors (SAPS) LA RONDE DES QUARTIERS
DE BORDEAUX

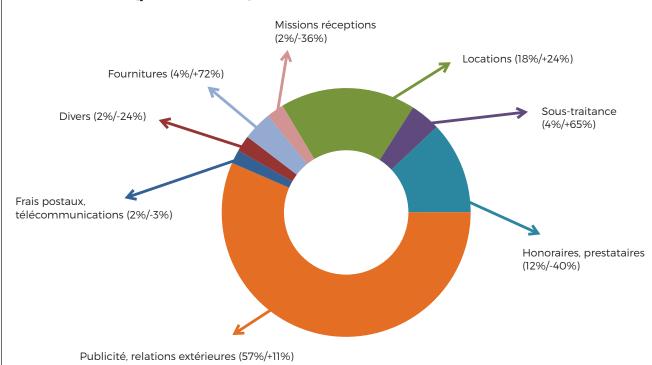
Bilan financier

Répartition des charges (poids/évolution)

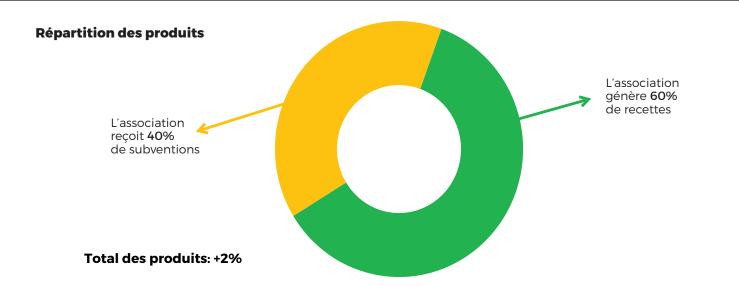


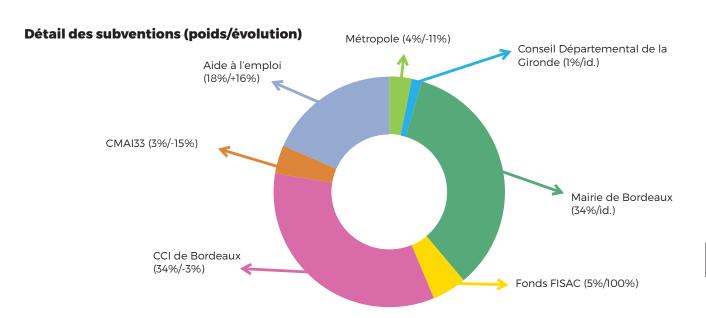
22

Détail des achats (poids/évolution)

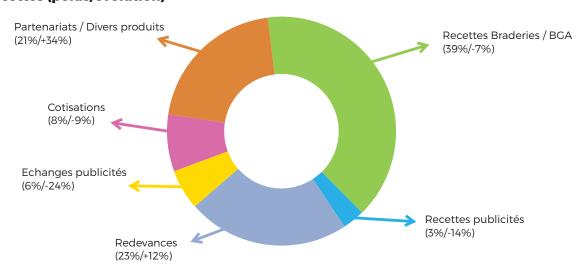








Détail des recettes (poids/évolution)



Le résultat net 2015 est déficitaire de 1K€ (+1K€ en 2014)

Nos partenaires fondateurs



Mairie de Bordeaux

La Mairie de Bordeaux a soutenu et participé à la création de la Ronde des Quartiers de Bordeaux. Au quotidien auprès de l'association, notre partenariat se développe au fil des années sur de nombreuses thématiques et services. Le partenariat de la Ville se conjugue aussi par un soutien logistique et d'échange. Ce partenariat est l'un des plus importants de la vie de l'association.



Alain Juppé, Maire de Bordeaux, Président de Bordeaux Métropole, Ancien Premier Ministre

« Avec plus de 1100 adhérents, la Ronde des Quartiers de Bordeaux est aujourd'hui la première association de commerçants et artisans de France. La Ronde des Quartiers de Bordeaux est une association professionnalisée que j'ai initiée il y a 6 ans maintenant, parce que rassemblés et unis nous sommes toujours plus créatifs et plus efficaces.

Les Epicuriales, le Bon Goût d'Aquitaine, le Marché de Noël, les deux braderies annuelles, les semaines commerciales du printemps et de l'automne, les Etoiles du Commerce sont autant de grands rendez-vous portés par cette association qui a un rôle d'animation et d'accompagnement majeur du tissu commercial bordelais.

Je suis heureux de constater que la Ronde des Quartiers de Bordeaux repose désormais sur des bases solides, structurées, qui lui permettent de publier cette année pour la première fois un rapport moral mettant en lumière son sérieux, son professionnalisme et ses compétences.

Nos commerces donnent le "la" de la vie d'un quartier, ils sont au plus près des Bordelais et des Bordelaises, de leur quotidien, de leurs petits soucis et de leurs grands bonheurs!

Pour ces raisons, nous avons fait du développement commercial et artisanal un volet essentiel de notre Pacte de Cohésion Sociale et Territoriale

Je conclurai par une phrase que j'ai retenue de notre dernière campagne de communication liée aux commerces et qui résume parfaitement mon ressenti : "Nos commerçants ont du talent!" #bordeauxmoncommerce. »





Chambre de Commerce e d'Industrie de Bordeaux

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, acteur majeur à l'origine de l'association, nous accompagne au quotidien dans nos missions, grâce à ses multiples expertises. Cette année fut aussi marquée par l'arrivée, au sein de notre Conseil d'Administration et de notre bureau, de commerçants représentants de la CCI de Bordeaux ; preuve, s'il en était nécessaire, de son attachement à la Ronde des Quartiers de Bordeaux. Sa présence au sein du cercle des principaux partenaires nous est indispensable et nous renforce dans nos missions.



Pierre Goguet, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux

« Acteur reconnu du commerce et de l'artisanat bordelais, la Ronde des Quartiers de Bordeaux est devenue, au fil des années, un interlocuteur attentif et un porte-parole du commerce bordelais. Promouvoir le commerce et l'artisanat, dynamiser l'offre commerciale, développer des services et fédérer commerçants et artisans autour d'actions communes au bénéfice du consommateur, voilà ce qui anime la Ronde des Quartiers de Bordeaux et la CCI de Bordeaux, qui soutient l'association depuis sa création.

Notre ambition commune : renforcer la proximité avec les commerçants et artisans, et oeuvrer ensemble au développement de l'attractivité commerciale de Bordeaux. »



Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale, section Gironde, partenaire de toujours de la Ronde des Quartiers de Bordeaux par son implication et son partenariat nous permet de regrouper au sein de notre fonctionnement les trois principales institutions en lien avec le commerce et l'artisanat de Bordeaux. Ce triumvirat est primordial pour la bonne représentativité de l'association et son adéquation auprès de tous. La présence de la CMAI33 nous démontre que le commerce rime aussi avec artisanat et qu'ensemble nous sommes toujours plus forts.



Yves Petitjean, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale

« La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale est impliquée aux côtés de la Ronde des Quartiers de Bordeaux depuis son démarrage. Appui technique, financier et communication sont au rendez-vous pour que cette association anime la ville et ses quartiers. La proximité est une valeur forte pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. C'est pour cette raison que nous continuons à soutenir la Ronde des Quartiers de Bordeaux dans ses actions au profit des artisans de Bordeaux. »

Nos partenaires privés



Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes

Premier partenaire privé de l'association, la Aquitaine d'Epargne Poitou-Charentes a toujours été à nos côtés pour nous permettre de proposer plus de services à nos adhérents. Acteur local prépondérant, la CEAPC propose des offres spécifiques à nos adhérents, et s'inscrit dans une proximité au cœur du commerce. Ensemble nous avons créé et développé les Etoiles du Commerce et de l'Artisanat, seule action qui valorise le travail quotidien des commerçants et artisans de Bordeaux. Plus que de simples offres, une écoute et une attention quotidienne au service du commerce, telle est la teneur de notre partenariat.



Patrick Rivière, Directeur du Marché des Professionnels

« Banque de proximité et actrice du développement local, en soutenant la Ronde des Quartiers de Bordeaux, la CEAPC affirme non seulement son engagement auprès des commerçants et des artisans, acteurs essentiels de la vie sociale d'une ville, mais également sa volonté de dynamiser et de favoriser l'emploi dans la région. »



Mutuelle Ociane

Acteur local, Ociane permet aux adhérents de l'association de bénéficier d'une offre de contrat privilégiée. Afin de répondre au mieux à leur demande, nous avons élaboré et construit avec un groupe de commerçants et la Mutuelle Ociane une offre modulable et qui répond aux préoccupations de tous. Grâce à ce partenariat nos adhérents ont à leur disposition une offre adaptée pour eux ou leurs salariés au même tarif qu'une grande entreprise.



Guy Oliva, Directeur Commercial de la mutuelle Ociane

« Ociane a engagé en 2014 un partenariat avec la Ronde des Quartiers de Bordeaux pour conforter son ancrage auprès des artisans et commerçants de Bordeaux. Dès le début, nous avons pu apprécier le dynamisme de cette association, tant dans sa participation à l'élaboration de garanties santé destinées à ses adhérents qu'à leur promotion auprès de ses membres. L'accompagnement de ses adhérents, par des actions dynamiques de promotion de leurs activités mais aussi sa capacité à les informer des évolutions réglementaires (mutuelle obligatoire pour tous les salariés, évolution des normes handicaps...) auxquelles ils doivent faire face, nous semblent particulièrement utiles.

Nous nous réjouissons de la montée en puissance de ce partenariat qui commence à produire ses effets et espérons qu'il continuera à se développer dans le futur. »



TBC (Tram et Bus de la CUB)

TBC (qui devient TBM) a toujours été aux côtés de la Ronde des Quartiers de Bordeaux par le biais du Pass TBC. Cette année nous avons décidé conjointement de développer un partenariat plus important afin de favoriser l'usage des transports en commun dans le cadre des manifestations que nous organisons, mais aussi pour la venue des clients dans les commerces. Nous souhaitons aussi par le biais de cet engagement favoriser l'information et la communication auprès de nos adhérents sur le réseau et ses évolutions.



Paul Chaperon, Directeur commercial et marketing de Keolis Bordeaux Métropole

« La Ronde des Quartiers de Bordeaux représente pour le réseau Tbc, un acteur essentiel et fédérateur dans la vie commerçante du centre de Bordeaux. L'association impulse une dynamique positive, à laquelle Keolis s'associe, en facilitant l'accès au centre-ville par le réseau Tbc et ses 4 maillons de la chaine de la mobilité (tram, bus, V3, Bat3). Ce partenariat permet également aux commerçants et visiteurs de mieux appréhender le réseau, connaître des offres de transport adaptées et de bénéficier du programme de fidélité « Ecomobi » du réseau Tbc. Un partenariat qui a du sens puisqu'il est au service des citoyens... »

D'autres partenaires nous accompagnent ponctuellement tout au long de l'année :

Wit Fm; Sud Ouest; Syndicat Viticole des Graves; Congrès et Expositions de Bordeaux; Villa Primrose; Cirque Arlette Gruss; Box Office.

LA RONDE DES QUARTIERS **DE BORDEAUX CHIFFRES CLÉS**

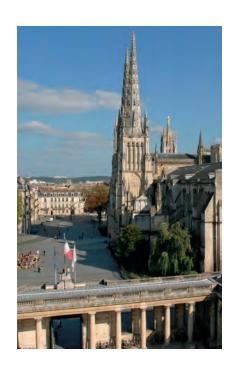
Indicateurs 2015

1108 adhérents

21 associations adhérentes

21 383 contacts commerçants et artisans

Plus d' 1,2 million de visiteurs sur nos manifestations





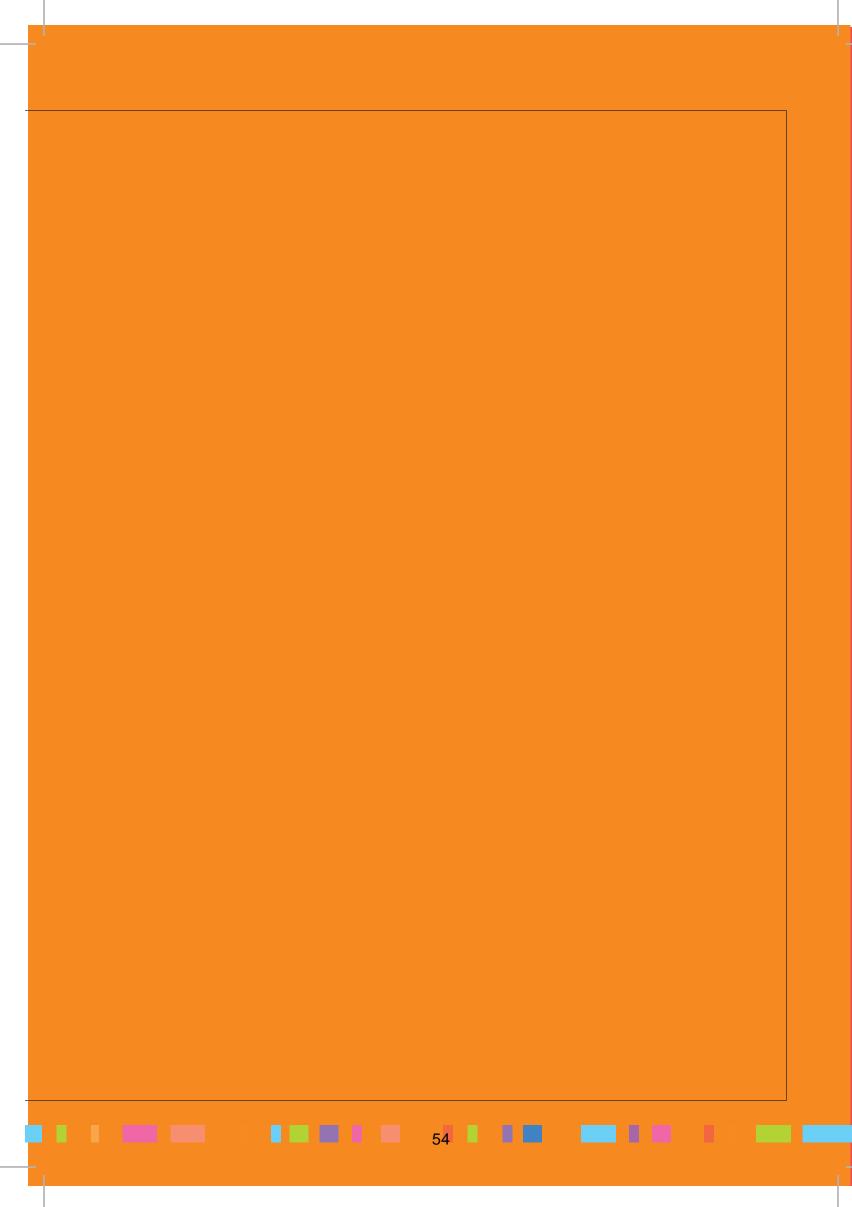
Bordeaux Solidaires

Lutte contre les sacs plastiques

Euro 2016 & Marathon Bordeaux Métropole Implication des commerçants

Accompagner les commerces sur le numérique

Encourager la création de nouvelles associations





La Ronde des Quartiers de Bordeaux

102 rue Sainte Catherine 33000 Bordeaux

05 56 81 12 97

contact.laronde@orange.fr

www.larondedesquartiersdebordeaux.com

